Nations Unies

A/72/183–S/2017/621*



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
21 juillet 2017
Français
Original : anglais, arabe, espagnol et français

Assemblée générale
Soixante-douzième session
Point 114 c) de l'ordre du jour provisoire**
Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux : élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice

Conseil de sécurité
Soixante-douzième année

Curriculum vitæ des candidats présentés par les groupes nationaux

Note du Secrétaire général

Table des matières

* Nouveau tirage pour raisons techniques (8 septembre 2017).

** A/72/150.

17-12355* (F) 080917 080917





I. Introduction

Le Secrétaire général a l'honneur de soumettre à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité les curriculum vitæ des candidats présentés par les groupes nationaux dans le cadre des élections destinées à pourvoir cinq sièges devenus vacants à la Cour internationale de Justice, qui se tiendront durant la soixante-douzième session de l'Assemblée générale. La liste des candidats présentés est publiée sous la cote A/72/182-S/2017/620. La composition de la Cour et la procédure de vote à suivre par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité sont exposées dans un mémorandum du Secrétaire général (A/72/181-S/2017/619).

II. Curriculum vitæ*

Ronny Abraham (France)

[Original : anglais, espagnol et français]

Président de la Cour internationale de Justice

Le juge Ronny Abraham, de nationalité française, est membre de la Cour internationale de Justice depuis le 15 février 2005. I1 a été réélu à compter du 6 février 2009. I1 est président de la Cour depuis le 6 février 2015.

Le juge Ronny Abraham est né le 5 septembre 1951 à Alexandrie, en Égypte.

Il est titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit public de l'Université de Paris I (1974) ainsi que d'un diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris (1973), et c'est un ancien élève de l'École nationale d'administration (1976-1978).

Il a été professeur de droit international à l'Institut d'études politiques de Paris (jusqu'en 1998). I1 a également été professeur associé à l'Université de Paris X-Nanterre de 1997 à 2003, ainsi qu'à l'Université de Paris II Panthéon-Assas (droit international public, droits de l'homme) de 2004 à 2005.

De 1978 à 1985, puis de 1987 à 1988, le juge Ronny Abraham a siégé en tant que magistrat des tribunaux administratifs en France. De 1986 à 1987, il a travaillé en tant que sous-directeur à la direction des affaires juridiques du ministère des affaires étrangères français. Il a en outre été maître des requêtes au Conseil d'État entre 1988 et 2000, il est Conseiller d'État depuis 2000, et il a été Commissaire du gouvernement près les formations juridictionnelles de 1989 à 1998.

Le juge Abraham a occupé le poste de directeur des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères français de 1998 à 2005. En cette qualité, il était chargé de la fonction de conseiller juridique du gouvernement dans les domaines du droit international public général, du droit de 1'Union européenne, du droit international des droits de l'homme, et du droit de la mer.

Entre 1998 et 2004, il a été désigné comme agent de la France dans de nombreuses affaires devant les juridictions internationales et européennes : Cour internationale de Justice; Cour européenne des droits de l'homme; Cour de justice des Communautés européennes; tribunaux arbitraux internationaux.

Le juge Abraham a été membre et président du comité d'experts du Conseil de l'Europe pour l'amé1ioration des procédures de protection des droits de l'homme (membre de 1986 à 1998; président de 1987 à 1989). II a également présidé le Comité consultatif mixte de l'Organisation de coopération et de développement économiques de 1994 à 1998.

De 1998 à 2004, il a été membre de la dé1égation française à l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que chef de la dé1égation française à la Sixième Commission de l'Assemblée générale.

Le juge Abraham a été nommé à la tête de la dé1égation française à l'Assemblée des États parties au statut de la Cour pénale internationale (en 2002, 2003 et 2004) ainsi que de la dé1égation française dans le groupe de travail chargé d'élaborer le projet de convention des Nations Unies sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (en 2004). Il a également été à la tête de

* Les curriculum vitæ ne sont pas revus par les services d'édition.

la délégation de la France à la Commission centrale pour la navigation du Rhin (1998-2005), Commission qu'il a présidée de 2002 à 2003.

Il a par ailleurs siégé en tant qu'arbitre dans le cadre de procédures CIRDI et en tant que juge *ad hoc* au Tribunal international du droit de la mer.

Le juge Abraham est membre du comité de rédaction de l'*Annuaire français de droit international.*

Il est l'auteur de nombreuses publications, incluant : *Droit international, droit communautaire et droit français,* Hachette, 1989; « Les magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel », *Revue française de droit administratif (RFDA),* 1988, mars-avril, n° 2; « Compétence des juridictions internes pour interpréter un traité international », *Actualité juridique droit administratif,* septembre 1990; *Revue générale de droit international public,* 1990; « La notion d'effet direct des traités internationaux devant le Conseil d'État », *Recueil Dalloz,* 1998, jurisprudence; « Les normes du droit communautaire et du droit international devant le juge administratif français », colloque de Bordeaux de la Société française pour le droit international, éd. Pedone, Paris, 2000; « Les procédures incidentes devant la Cour internationale de Justice », journée d'études de la faculté de droit de l'Université de Rennes I, éd. Pedone, Paris, 2001; « La France devant les juridictions européennes », *Pouvoirs,* 2001, n° 96; « Le rôle du jurisconsulte au ministère des affaires étrangères », communication au colloque de Genève de la Société française pour le droit international, éd. Pedone, Paris, 2004; « Le principe du contradictoire devant les juridictions internationales », colloque organisé par l'Université de Paris I, éd. Pedone, 2004.

« La Cour internationale de Justice, juge constitutionnel? », in *La Charte des Nations Unies, Constitution mondiale?,* colloque organisé par l'université de Paris X, éd. Pedone, Paris, 2006; « L'application des traités internationaux et l'office du juge des référés administratifs », *Mdlanges Labetoulle,* éd. Dalloz, Paris, 2007; « L'articulation du droit interne et du droit international », *La France et le droit international,* G. Cahin, F. Poirat, S. Szurek (dir.), éd. Pedone, Paris, 2007; « The Effects of International Legal Obligations in Domestic Law in Light of the Judgment of the Court in the Medellín case » in G. Gaja, J. Grote Stoutenburg (dir.), *Enhancing the Rule of Law through the International Court of Justice,* Brill/Nijhoff, Leiden/Boston, 2014; Préface de *Les grandes décisions de la jurisprudence française de droit international public,* A. Pellet, A. Miron (dir.), éd. Dalloz, Paris, 2015.

Chaloka Beyani (Zambie)

[Original : anglais]

- Expérience en droit international depuis 1984

  Nommé juge à la Cour constitutionnelle de Zambie par le Président de la République (2016)

  Nommé Médiateur du processus de paix au Mozambique par le Président du Mozambique

- Professeur (associé) de droit international à la London School of Economics
- Professeur invité de droit international à l'Université de Pennsylvanie (2016-2017)
- Membre du département de droit de la London School of Economics and Political Science (LSE) (depuis 1996)
- Membre de la faculté de droit de l'Université d'Oxford (1992-2004)
- Membre de l'école de droit de l'Université de Zambie (1984-1988)
- Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays (2010-2016).

  I. Plus de 31 missions et plus de 40 États visités

  II. Allocution lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire (2016)

  III. Allocution lors du débat du Conseil économique et social sur les déplacements forcés (2016)

  IV. Allocution sur la position commune de l'Union africaine sur l'action humanitaire (2014)

  V. Allocution au Conseil de sécurité (2013 et 2014)

  VI. Orateur, une fois par an, à l'assemblée générale (troisième commission) et au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (2011-octobre 2016)

- Directeur du Comité permanent interorganisations des Nations Unies (2010-2016)
- Membre du Groupe d'experts de haut niveau du Vice-Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'initiative Les droits de l'homme avant tout (depuis 2014)
- Membre du Groupe consultatif sur les droits de l'homme du Ministère britannique des affaires étrangères (depuis 2010)
- Membre du comité directeur de l'Envoyé spécial du Premier Ministre du Royaume-Uni sur les violences sexuelles et sexistes dans les conflits armés (depuis 2010)
- Président du Comité de coordination des Procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme (2014-2015)
- Membre du Comité d'experts en révision constitutionnelle qui a préparé la nouvelle constitution du Kenya (2010, 2009-2010)
- Conseiller juridique de l'Union africaine sur la conclusion des traités : rédaction et négociation de l'adoption de la convention de l'Union africaine sur la

protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (2005-2009)

- Conseiller juridique de l'Union africaine sur la compétence universelle et la mise en examen de hauts fonctionnaires africains (2008-2009)
- Membre du Groupe d'experts ad hoc Union africaine-Union européenne sur la compétence universelle (2008-2009)
- Conseiller juridique de l'Union africaine sur le projet de loi type sur la compétence universelle (2009)
- Membre du groupe de personnalités de haut niveau de l'Union africaine chargé de constituer un gouvernement de l'union africaine
- Conseiller juridique lors du Sommet des chefs d'État de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (2006)
- Conseiller juridique sur l'établissement de traités auprès de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs : rédaction du Pacte (et des protocoles) sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs et négociation en vue de son adoption (2003-2006)
- Rédaction de la Déclaration de Nairobi et du Plan d'action sur les solutions durables pour les réfugiés somaliens dans la région de l'IGAD, adopté par les chefs d'état et de gouvernement de l'IGAD le 25 mars 2017
- Participation à la retraite organisée par le Cabinet du Secrétaire général des Nations Unies du 10 au 12 mars 2017 sur la vision du Secrétaire général en matière de prévention des conflits
- Orateur principal sur les meilleures pratiques relatives à l'élaboration d'une constitution dans le cadre d'une réunion nationale des parties prenantes sur la justice et les droits de l'homme (Banjul, 25-27 mai 2017)
- Orateur principal sur les droits socioéconomiques et le déplacement forcé (déclaration de Sarajevo) à l'occasion de la réunion du Conseil de l'Europe (Sarajevo, 27-29 juin 2017).
- Élu « Madson Who is Who Personality (Man) of the Year » (2008-2009)

Expertise et spécialisations

Pratique et théorie : droit international; droits de l'homme; rédaction constitutionnelle comparée; justice pénale internationale; migration, réfugiés et personnes déplacées; autodétermination, démocratie, élections, lutte contre la corruption; aspects juridiques internationaux de la reconstruction après les conflits; différends territoriaux et maritimes; médiation; établissement, rédaction et négociation de traités multilatéraux; et évaluation d'organisations internationales.

Expérience professionnelle :

Depuis 2013 : Professeur associé en droit international et en droits de l'homme à la London School of Economics and Political Science.

1996-2002 : Chargé de cours en droit international et en droits de l'homme à la London School of Economics and Political Science.

2002-2012 : Maître de conférences en droit international et en droits de l'homme à la London School of Economics, Président du comité consultatif du Centre for the Study of Human Rights de la London School of Economics (2008-2010).

Professeur invité de droit international à l'Université de Pennsylvanie (2016-2017); Professeur invité de droit international et des droits de l'homme à l'Université de Toronto (Canada) (2002-2010), Professeur invité de droit international à l'Université de Santa Clara (Californie) (1998-2009).

1995-2001 : Conférencier dans le domaine du droit international et des droits de l'homme à la London School of Economics and Political Science (LSE) de l'Université de Londres.

1992-2004 : Membre de la Faculté de droit de l'Université d'Oxford.

1991-1995 : Chercheur titulaire en droit international au Wolfson College (Oxford).

1993-1995 : Chargé d'études en droit international, droits de l'homme et migrations forcées du prince héritier Hassan, Queen Elizabeth House, programme d'étude sur les réfugiés.

1993-1995 : Chargé de cours en droit à l'Exeter College (Oxford).

1995-1996 : Chargé de cours en droit au St Catherine's College (Oxford).

1983-1988 : Chargé de cours en droit à l'Université de Zambie.

1982-83 : Assistant en droit à l'Université de Zambie.

1982 : Éditeur adjoint auprès du Council of Law Reporting de la Zambie. Édition des volumes de 1984 et 1985 des Zambia Law Reports (recueils de jurisprudence).

Expérience et pratique juridiques internationales

Rapporteur spécial de l'Organisation des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays (2010-2016)

Directeur du Comité permanent interorganisations des Nations Unies (2010-2016)

Membre du Groupe d'experts de haut niveau du Vice-Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'initiative « Les droits de l'homme avant tout » (depuis 2014).

Membre du Groupe consultatif sur les droits de l'homme du Ministère britannique des affaires étrangères (depuis 2010).

Membre du comité directeur de l'Envoyé spécial du Premier Ministre du Royaume-Uni sur les violences sexuelles et sexistes dans les conflits armés (depuis 2011)

Président du Comité de coordination des Procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme (2014-2015)

Élaboration de la constitution :

Membre du comité d'experts sur la révision constitutionnelle (République du Kenya, 3 mars 2009-15 octobre 2010). Expert international chargé de préparer un projet de constitution harmonisé pour la République du Kenya avec des experts kenyans et deux experts internationaux. Principal responsable chargé de mettre au point le système de gouvernement.

Établissement de traités :

Conférence internationale sur la région des Grands Lacs – Conseiller juridique pour la Conférence des chefs d'État (Nairobi, 2006); Conseiller juridique auprès du secrétariat de la Conférence internationale sur la paix, la sécurité dans la région des

Grands Lacs) (Angola, Burundi, Kenya, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Soudan, Tanzanie et Zambie) (région des Grands Lacs, 2005-2008) pour des questions relatives au cadre constitutionnel et juridique en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité politique et économique dans le domaine de la reconstruction après les conflits au sein de cette région.

Rédaction et négociation du cadre constitutionnel de la Région des Grands Lacs pour adoption par le sommet des chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet des onze principaux États membres, d'un traité de paix intitulé « Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement » (2006) et de ses protocoles relatifs à la non-agression, la défense mutuelle et la résolution pacifique des conflits; à la prévention et la répression de la violence sexuelle contre les femmes; à la protection et l'assistance à apporter aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays; à l'information et aux communications; et aux droits de propriété des personnes de retour dans la Région des Grands Lacs. Modification des protocoles sur la démocratie et la bonne gouvernance, la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, l'interdiction du génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, la coopération judiciaire et le développement et à la reconstruction.

- Conseiller auprès de la Conférence internationale sur la mise en œuvre de ces accords (2006-2009).
- Élaboration du plan de la République du Rwanda pour la mise en œuvre au niveau national du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs.

Union africaine :

Membre du Groupe de personnalités de haut niveau de l'Union africaine chargé d'étudier la création d'un Gouvernement de l'Union pour l'Afrique (2008-2009). Recherches sur le cadre constitutionnel conceptuel en vue de l'établissement de ce gouvernement et élaboration de cadre.

- Conseiller juridique sur un projet de loi type relatif à la compétence universelle.
- Rapporteur avec le Dr. Roger Okeffe et membre de Groupe d'experts techniques ad hoc Union africaine-Union européenne sur la compétence universelle (2008-2009). Préparation d'un rapport sur la compétence universelle procédant à un examen de la législation des États africains et européens en la matière.
- Conseiller juridique dans le domaine de la compétence universelle et de la mise en examen de hauts fonctionnaires d'États africains par certains États européens. Préparation d'un exposé de principes de l'Union africaine sur la compétence universelle, approuvé par l'Assemblée des chefs d'État de l'UA (2008-2009).
- Expert de l'Union africaine dans les domaines de l'évaluation, de la vérification et de la révision chargé d'examiner le cadre juridique, administratif et fonctionnel établi en faveur d'une intégration politique et économique en Afrique (2007-2008).

Établissement de traités :

Élaboration et rédaction de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique et négociations en vue de son adoption (2006-2009).

Négociation des phases de l'adoption : Groupe d'experts africains, ministres des Affaires intérieures et des réfugiés de l'Union africaine, Conseil exécutif des ministres des Affaires étrangères de l'Union africaine, et Assemblée des chefs d'État de l'Union africaine.

- Élaboration d'une politique de l'Union africaine sur les droits de l'homme et de la problématique hommes-femmes (2006).
- Reconstruction après les conflits (Safe Africa et Ambassadeurs de l'UA), (Durban, 2005).
- Droits de l'homme et droit des conflits armés (CICR et UA) (Addis-Abeba, 2004).
- 30ème anniversaire de la Convention de l'UA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique (UA et UNHCE), (Conakry, 2000).
- Les femmes et le déplacement en Afrique (UA et UNIFEM) (Addis-Abeba, Mécanisme de règlement des différends et alerte rapide (1995-1996).
- Déplacements forcés de population (UA, 1994).

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme :

- Expert invité du groupe Human Rights Defenders (10 décembre 2010)
- Président du Groupe d'experts sur les mercenaires et les sociétés militaires privées (2004)
- Expert sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, Forum social (Genève, 2004)
- Délégué du Haut-Commissariat et Expert auprès de l'Afro-Asian Legal Consultative Organisation (Abuja, 2003).
- Expert dans le domaine des approches du développement fondées sur les droits de l'homme (Genève, 2001-2002)
- Expert dans le domaine de l'interdiction du mercenariat et de la réglementation des sociétés militaires privées (Genève, 2001, 2002 et 2004).
- Expert sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté (Genève, 2002).
- Expert sur la question de la liberté de circulation et des transferts de population (Genève, 1997).
- Expert sur la question de la légalité des transferts de populations, (Genève, 1994).

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés :

- Table ronde sur le caractère civil des camps et des zones d'installation de réfugiés (Genève, 2004).
- Table ronde sur la protection des réfugiés de retour chez eux (Genève, 1993).

- Responsabilité de l'État dans les mouvements de réfugiés (Addis-Abeba, 1994).
- Réunions du Groupe d'experts avec les États sur les lacunes dans le domaine de protection internationale des réfugiés (Genève, 1996-1998). Formulation des prémisses de l'approche globale de la protection des réfugiés. Modération du débat sur la responsabilité de supervision du HCR et rédaction des exposés de principes sur les aspects juridiques du partage des responsabilités et du renforcement des capacités des États.
- *Forcibly Displaced Populations* : *Problems of Return* (Genève, 1997). Document détaillant un programme de recherche du HCR sur les populations déplacées de force et des questions connexes.
- *International Protection of Refugees in Africa* (1998), document rédigé pour le HCR et l'OUA détaillant un cadre régissant la protection des réfugiés en Afrique au 21ème siècle et ayant servi de base pour l'adoption des recommandations de politique générale de l'OUA visant à améliorer la protection des réfugiés en Afrique.
- Président de la table ronde organisée dans le cadre des consultations mondiales (Cambridge, 2000).
- Conférencier et formateur à l'Institut international de droit humanitaire (San Remo, 1999-2000).
- Conférencier et formateur auprès du Ghana Refugee Board Officials, en partenariat avec le HCR (Ghana, 2002).
- Expert dans le cadre de la table ronde sur la séparation des éléments armés et sur le maintien du caractère civil de la protection des réfugiés (2004).

Organisation mondiale de la Santé :

Président de la réunion d'experts sur les restrictions à long terme à la liberté de circulation des personnes atteintes du VIH/sida (Genève, 1994) ayant conduit à l'adoption de directives concernant les droits de l'homme et le VIH/sida.

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (PNUD et UNIFEM) :

- Rédaction d'un document de base pour une conférence internationale sur la protection des femmes réfugiées et déplacées (Addis-Abeba, 1995) à partir duquel les recommandations de politique générale de l'UNIFEM sur ce thème ont été adoptées.
- Document intitulé « Property and Land Rights During Situations of Conflict and upon Return 1998 », présenté lors d'une conférence internationale à Kigali (Rwanda).

Fonds des Nations Unies pour la population et Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme :

- *Women's Human Right to Sexual Health and Reproductive Rights* (2001).
- *Reproductive Health* : *Country Programme for Zambia* (1997).

Secrétariat du Commonwealth :

- Formation de fonctionnaires sur la mise en œuvre des droits de l'homme (Gouvernement des Maldives, 2008).
- Conseiller expert et rédaction d'un document de conférence intitulé « Commonwealth Law Ministers of Small Commonwealth Jurisdictions on Problems of Compliance with International Legal Obligations » (2007).
- Conseiller juridique du Commonwealth dans le cadre de la rédaction de la Constitution du Swaziland, et révision du projet de Constitution (2004) avec le Dr. Peter Slinn (2004).
- Conseiller expert et rédaction d'un document sur les partis politiques, le parlement et le processus démocratique (2004).
- *Mainstreaming Human Rights in Development* (2003-2004).
- *Survey of Anti-Corruption measures in the Commonwealth* (2004).
- *Evaluation of the Role of the Commonwealth Secretariat in the Promotion of Human Rights)* (2001).

Office humanitaire de la Communauté européenne :

International Legal Aspects of Humanitarian Assistance (1996).

Lawyers' Committee for Human Rights :

- Conseiller dans le cadre d'un projet de recherche sur la nationalité et l'apatridie en Europe de l'Est (New York, 1995).
- Membre d'un projet de recherche sur la protection des réfugiés en Afrique (1994-1995). Missions dans des camps de réfugiés au Kenya, au Malawi, au Mozambique et au Soudan. Projet de recherche publié sous le titre « African exodus » (1995).
- Missions en Tanzanie (1995) et au Rwanda (1994 et 1999).
- Directeur du projet sur l'application des clauses d'exclusion au titre de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés (1997-2000). Missions à Kigali (Rwanda), à Arusha (Tanzanie) et à Addis-Abeba (Éthiopie) dans le cadre de recherches sur la justice pénale, les crimes de guerre et le génocide, ainsi que de travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda.

International Centre for Ethnic Studies et Gouvernment du Sri Lanka :

Membre du Comité consultatif créé pour le projet de recherche sur l'élaboration d'une constitution fédérale du Sri Lanka demandé par le Gouvernement de ce pays en s'appuyant sur le document « Comparative Federalism and Ethnicity » (Colombo, 1995).

Conseil international des droits de l'homme :

- Présentation d'un exposé au conseil d'administration du Conseil des droits de l'homme sur la reconstruction après les conflits et la justice dans la région des Grands Lacs (2008).
- *Transitional Justice and Amnesties* (2006).
- Conseiller et membre du Groupe consultatif sur les migrations, le trafic et la traite des êtres humains (Genève, 2004).

- Consultant auprès de l'équipe chargée de la lutte contre la pauvreté dans des environnements difficiles du Ministère du développement international (DFID), (Gouvernement britannique, 2004)

Gouvernements de la Norvège et de la Suisse :

Conférence sur la justice transitionnelle et la réconciliation à l'occasion de la visite du Roi de Norvège en Suisse en 2007.

République de Zambie :

Membre du groupe de travail sur la révision de la Constitution mandaté par le Gouvernement en 1996.

Qualifications :

D.Phil. (doctorat), Wolfson College et faculté de droit of Law (Oxon, 1988-1992). Titre de la thèse : *Restrictions on Internal Freedom of Movement and Residence in International Law*. Directeur de thèse : le Professeur Ian Brownlie, C.B.E., Q.C., F.B.A, Professeur émérite (chaire Chichele), Professeur de droit international public à l'Université d'Oxford et Membre de l'All Souls College à Oxford. Examinateurs : le Professeur Paul Craig, Norton Rose, professeur de droit à l'Université d'Oxford et membre du St. John's College à Oxford, et le Professeur David Harris, Professeur de droit public international à l'Université de Nottingham.

M.A-status (Wolfson College et faculté de droit, Oxon) (1992-1995, 1999 à 2002). Grade octroyé par l'Hebdomadal Council de l'Université d'Oxford pour être membre de la Faculté de droit, de la Congrégation, et de la Convocation.

LL.M (Université de Zambie) (1983-84). Cours suivis : droit constitutionnel comparé, droit administratif, droit international et droit commercial international. Thèse LL. M (maîtrise en droit) : *The Legal Framework for the Decentralised (Devolved) System of Government in Zambia*. Directeur de thèse : le regretté Dr. Stanely Mumba, docteur (Birmingham), Maître de conférences en droit à l'Université de Zambie. Examinateurs de la thèse : le Dr. Stanely Mumba, et le Professeur Niville Brown, Professeur de droit administratif à l'Université de Birmingham. Examinateurs extérieurs sur des matières spécifiques : le Professeur James Reid (Londres); le Dr. Peter Slinn (Londres) et le Professeur Reg Austin (Zimbabwe et Londres). Examinateurs de la thèse : le Dr. Stanely Mumba et le Professeur Niville Brown, Professeur de droit administratif à l'Université de Birmingham. Examinateurs extérieurs de matières spécifiques : le Professeur James Reid (Londres), le Dr. Peter Slinn (Londres) et le Professeur Reg Austin (Zimbabwe et Londres).

LL.B (baccalauréat en droit) (Université de Zambie) (1978-1982). Étude de matières fondamentales du programme d'enseignement en common law : Introduction au droit et juridiction, droit des contrats, droit de la responsabilité civile délictuelle, droit pénal, droit constitutionnel, droit de la preuve, droit foncier, droit commercial, droit administratif, droit familial, jurisprudence, droit des entreprises, droit international et droit commercial international. Thèse du LL. B (baccalauréat en droit) intitulée : *The Law and Public Security Problems in Zambia*. Examinateurs externes de la thèse et de cours spécifiques : le Professeur James Reid (Londres), le Dr. Peter Slinn (Londres), le Dr. Alan Milner (Trinity, Oxford) et le Professeur Reg Austin (Zimbabwe et Londres).

Expérience dans l'enseignement universitaire

Département de droit de la London School of Economics and Political Science de l'Université de Londres (depuis janvier 1996).

Président du Conseil consultatif du Centre for the Study of Human Rights de la London School of Economics (2008-2010).

Conférences et séminaires (LL.M [Maîtrise en droit]) :

Protection internationale des droits de l'homme (organisateur du cours, 1996-2009); droit international des droits de l'homme; droits fondamentaux des femmes; droit international pénal; droit des Nations Unies; les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants (organisateur du cours, 2000-2010).

Classes (LL.B [baccalauréat en droit]) :

Droit international public, protection internationale des droits de l'homme et droit pénal.

Séminaire de recherche bimensuel :

Méthodes de recherche pour les étudiants-chercheurs et doctorants (organisateur du séminaire).

Supervision :

Candidats doctorants (9 doctorats terminés avec succès; 3 en cours);
35 candidats LL. M (maîtrise en droit).

Organisation et correction des examens finaux et examen des thèses de doctorat :

Protection internationale des droits de l'homme (LL.M [maîtrise en droit])

Droit pénal (LL.B [Baccalauréat en droit])

Examinateur externe de thèses de doctorat :

1997, Université de Southampton (State responsibility for Refugee Flows);

1998, Université de Warwick (Corporate Finance and the Emerging Stock Exchange in Zambia);

1999, Université d'Oxford (Legal Responsibilities of Countries of origin and Third States in Refugee Situations under Public International Law);

2005, Université de Salford, Manchester (Malawi and the Law of the Southern African Development Community)

2014, Université d'Oxford (Internal Displacement)

Examinateur interne de thèses de doctorat :

1999, École des études orientales et africaines (Race and Immigration in the United Kingdom)

1999, LSE (Human Rights and Gender : An African perspective)

2005, LSE (Religion and Human Rights)

2005, LSE (The Law of the Iran Claims Tribunal)

2005, ICS (Economic, Social and Cultural Rights)

2006, École des études orientales et africaines (Self-Determination and Population Transfer)

2008, Queen Mary (Refugees under International Humanitarian Law)

2009, LSE (Cyber Warfare and International Humanitarian Law)

2009, École des études orientales et africaines (Child Soldiers in Southern Sudan)

Examinateur externe :

1999-2001, M. **St.,** Oxford, Refugee Studies Centre, Queen Elizabeth House

2007-2011, LL. M (maîtrise de droit) à l'École des études orientales et africaines

2008-2011, LL. B (baccalauréat en droit) et LL. M (maîtrise de droit) à l'Université de Nottingham

Responsabilités administratives :

Président du conseil consultatif du Centre for the Study of Human Rights de la LSE (2007-2010, mandat en cours)

Président des admissions des étudiants en maîtrise de droit (2004-2006)

Membre du comité d'examen de la maîtrise en droit (2006)

Membre de l'Academic Review and Planning Committee de la London School of Economics (2002-2003) (Comité de planification et d'évaluation de la LSE)

Membre du groupe d'experts du comité d'évaluation et de planification de l'Institut européen (2004)

Membre du Committee on drafting Guidelines on Racial Discrimination de la London School of Economics (2002)

Directeur du programme de doctorat chargé du suivi des étudiants-chercheurs et doctorants de la faculté de droit (1999-2000)

Admissions des étudiants LL.B (baccalauréat en droit) (1996) et LL.M (maîtrise de droit) (1997-2006)

Membre du Strategic Planning Committee de la faculté de droit (1999-2001)

Conseiller personnel : LL.B (baccalauréat en droit) (19 étudiants); LL.M (maîtrise de droit) (48 étudiants)

Membre du Teaching Committee de la faculté de droit (2001)

Membre des conseils disciplinaires de la LSE (1998-2006)

Membre du Nominations Committee de la LSE (2004-2006)

Membre du Race and Equality Group de la LSE (2004-2006)

Université d'Oxford (1992-1999)

Conférences :

Faculté de droit : protection internationale des droits de l'homme (1997-1998); Les droits de l'homme et le statut des femmes en droit international (quatre dernières semaines, trimestre de Michaelmas, 1993); Les différends territoriaux en droit international (quatre dernières semaines, trimestre de

Michaelmas, 1994 et 1996); les droits de l'homme (huit semaines, trimestre de Hilary, 1997).

Programme de formation à la carrière diplomatique en coopération avec la faculté de droit :

Droit de la mer (quatre premières semaines, trimestre de Hilary, 1994-1999; 2003-2004); Les droits de l'homme et le droit international, et le droit et l'immunité diplomatique (quatre dernières semaines, trimestre de Trinity, 1994-1999); La nature et les sources du droit international (quatre premières semaines, trimestre de Michaelmas (1994-1999); le droit international et l'emploi de la force (quatre premières semaines, trimestre de Trinity, 1995-1999) et le droit et l'immunité diplomatique (quatre première semaines, trimestre de Trinity, 1995-1999).

Séminaires :

Queen Elizabeth House, programme d'études sur les réfugiés :

Le système des droits de l'homme des Nations Unies (1999).

L'universalité des droits de l'homme (1998).

Le droit international des réfugiés et les droits de l'homme, université d'été (1991-1995; 1997-1999).

L'ordre juridique international, les droits de l'homme et la migration forcée (huit semaines, trimestre de Hilary (1994) et trimestre de Trinity (1995).

Tutoriels

Droit international public

Collèges :
Corpus Christi; Exeter; Greyfriars; Keble; Manchester; Mansfield (y compris le baccalauréat en droit civil).

Droit public (droit constitutionnel et administratif)

Collèges :
Brasenose; Mansfield; Pembroke; St Anne's; St Catherine's et St Edmund Hall.

Responsabilités académiques générales :

Admissions (Exeter) : entretiens et sélection des candidats à l'admission aux études.

Rapports trimestriels sur les résultats des étudiants.

Correction des dissertations des étudiants.

Examinateur à la faculté d'enseignement du troisième cycle (droit) :

Cinq thèses (M.St.) − 1997, 1998, 1999, 2001 et 2005.

Conversion du grade en un doctorat pour les candidats du Trinity College (avec le Dr. M. Janis, 1995), du St. Edmund Hall (avec le Dr. C. Gray, 1996), et de Wadham (avec le Professeur Guy Goodwin-Gill, 1998).

Conseiller au Wolfson College, Candidats doctorants en droit international.

Organisation et correction des épreuves d'examen, Programme d'études sur les réfugiés, Oxford.

Direction du programme d'études sur les réfugiés (1994 et 1995), Queen Elizabeth House.

Université de Zambie 1982-1988

Conférences.

École de droit : trois conférences par semaine au cours de chaque année académique sur les thèmes suivants : le droit international public (étudiants de quatrième année, 1984-1988), le droit administratif (étudiants de troisième année, 1986-1988); et le diplôme d'études universitaires supérieures en droit international public (1986-1988).

Tutoriels.

Trois tutoriels par semaine au cours de chaque année académique sur les sujets suivants : droit administratif (1982-1984); droit constitutionnel (1982-1986); et droit pénal (1982-1984).

Supervision.

Thèse de licence (quatrième année) en droit public.

Responsabilités académiques générales :

Organisation et correction des épreuves d'examen.

Examinateur extérieur du Council of Legal Education et de l'Institut des Nations Unies pour la Namibie.

Membre et secrétaire du comité de rédaction du Zambia Law Journal.

Membre de l'Examinations and Curriculum Committee de l'École de droit.

Membre de l'Appointments and Promotions Committee de l'École de droit.

Membre du jury de l'École de droit.

Membre du Research and Travel Grants Committee.

Président du Special Disciplinary Committee de l'Université de Zambie.

Membre du Professional Committee de l'Institut des Nations Unies pour la Namibie Professional.

Autres postes d'enseignant universitaire :

Nommé Professeur invité émérite de l'Université de Philadelphie (2016-2017).

Nommé Professeur invité émérite de l'Université de Toronto (depuis 2002).

Professeur invité de l'école de droit de l'Université de Santa Clara (Californie) (août-octobre (1998 et 1999, 2002, 2008). Matières enseignées : le droit de la mer, la protection internationale des droits de l'homme et le droit pénal international.

London School of Tropical Hygiene (1994)

Constitutionalisme et démocratie en Afrique

Universitaire invité au Baldy Centre for Human Rights et à la faculté de droit de l'Université de Buffalo (1er au 6 mars 1993). Conférence sur la relation entre les droits de l'homme et les droits économiques, sociaux et culturels

dans le domaine du droit international. Trois exposés de deux heures sur les thèmes suivants :

- Le concept des droits de l'homme dans le droit international;
- La teneur des obligations en vertu du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1996); et
- L'assistance humanitaire et le régime des droits économiques, sociaux et culturels.

Université de Kent, Department of International Relations (1990 et 1991).

Conférences sur la protection des droits de l'homme dans des états d'exception en droit international.

Institute of Advanced Legal Studies (Londres, 1992).

Exposé sur la formation juridique permanente.

Publications
Livres

Collected Essays on the Use of International Law (Cameron Publishers, 2013). Les essais traitent entre autres des sujets suivants : la souveraineté des États, l'intervention, le recours à la force en Iraq, le droit international humanitaire dans le contexte de la guerre contre le terrorisme, l'interaction entre le droit international humanitaire et les droits de l'homme, les mercenaires et la réglementation des sociétés militaires privées, le rôle du Commonwealth dans la protection des droits de l'homme, les petites juridictions du Commonwealth et les problèmes de conformité ainsi que les réponses régionales apportées aux États fragiles.

The Right to Seek Asylum under the African Charter on Human and Peoples' Rights (Nijhoff Martinus, 2013)

En préparation : *Territorial and Maritime Disputes* (éditeurs : Hurst publishers)

Human Rights Standards and the Free Movement of People within States (Clarendon Press, Oxford 2000).

Blackstone's Guide to the Asylum and Immigration Act 1996 (Blackstone Press, 1996), en collaboration avec le Professeur Leonard Leigh.

Monographies

Mainstreaming Human Rights in the Commonwealth Secretariat, en collaboration avec le Professeur Paul Hunt (Secrétariat du Commonwealth, 2004).

Evaluation Study on the Role of the Commonwealth in the Protection of Human Rights (Secrétariat du Commonwealth : Londres, 2001).

The Regulation of Private Military Companies : Options for the United Kingdom Government (International Alert, Londres, 2001), en collaboration avec D. Lilly.

« Exclusion from Protection : Article 1F of the United Nations Refugee Convention and Article 1(5) of the OAU Convention in the Context of Armed Conflict, Genocide, and Restrictionism ». Special Issue of the International Journal of Refugee Law (Oxford University Press, automne 2000), en

collaboration avec Joan Fitzpatrick, Walter Kaelin et Monette Zard (éditeurs invités).

Articles, chapitres, documents et exposés

« Practical Solutions in Situations of internal displacement », *Forced Migration Review* (en collaboration avec Natalia Baal et Martina Caterina, 2016).

« Reconstituting the Universal : Human Rights as a Regional Idea » in Connor Gearty et al., *Human Rights* (Cambridge, 2012).

« From Soft Law to Hard Law : The Guiding Principles on Internal Displacement », *Proceedings of the American Society of International Law* (2009).

« The Pact on Security, Stability and Development in the Great Lakes Region », *International Legal Materials* (2007).

« Recent Developments in the African Human Rights System », *Human Rights Law Review* (2007).

Commentaire sur la conférence du Judge Higgins sur l'état de droit international, *Justice* (2007).

« Elaborating a Legal Framework for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa », *Journal of African Law*, 50, 2 (Cambridge, 2006) 1-11

« The Role of Human Rights Bodies in Protecting Refugees », in A. Bayefsky (éd.), Human Rights, Internally Displaced Persons and Migrant Workers (Kluwer, 2006), p. 269-281.

« Governance and Human Rights in the SADC Region » 3(1) Journal of African Elections (2004), p. 62-80.

« The Inter-Play Between Human Rights and International Humanitarian Law » (CICR, 2004).

« International Law and the War on Terror » extrait du rapport du Groupe de la politique humanitaire intitulé *Report on Humanitarian Action and the « Global War on Terror » : A Review of Trends and Issues* (Londres, 2003).

« The Legacy of Jennings on Constitution Making in the Commonwealth » (London School of Economics, 2003).

« Human Rights and the Broader Context : The Role of Ruling and Opposition Parties and Parliament in the Democratic Process (Secrétariat du Commonwealth, 2004).

« The Meaning of Intervention », in « *The Responsibility to Protect », Report of the International Commission on Intervention and State Sovereignty* (Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, 2001), p. 15-23.

« The Concept of State Sovereignty », in *'The Responsibility to Protect », Report of the International Commission on Intervention and State Sovereignty* (Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, 2001), p. 5-13.

« The Legal Criteria for the Separation of members of Armed Forces, Armed Bands, and Militia from Refugee Populations » in *Special Issue of the International Journal of Refugee Law* (Oxford University Press, automne 2000).

« The Legal Premises for the International Protection of Human Rights », G. Goodwin-Gill et S. Talmon, *The Reality of International Law : Essays in Honour of Ian Brownlie* (Oxford, 1999).

« Women's Land and Property Rights in Situations of Conflict », publication en ligne consultable à l'adresse suivante : www.iacarrd.org/en/icarrd_doc_tec/batch3.

« International Law and the Lawfulness of the State of Emergency in Zambia », *Law Journal* (1998), Zambie.

« Legal safeguards on Mining in Africa. », *Mining Journal* 328, n°°8414:15 (1997).

« A Political and Legal Analysis of the Problem of the Return of Forcibly Transferred Populations (nettoyage ethnique) », 16 *Refugee Quarterly Survey* (1997), p. 1-25.

« Refugee Rights », Éd. *Interights Bulletin* 11(1997) 37-83. numéro international normalisé des publications en série (ISSN 0268-3709-3709.

« Legal Basis for Humanitarian Assistance » in ECHO, *Forum on Ethics in Aid and Humanitarian Assistance* (Union européenne, 1997).

« Legal Aspects of Migration in International Law » in Ellis, *Africa Now : Peoples and Institutions* (James Currey, 1996).

« Assessing the Status of Women : A guide to Reporting Under the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (Secrétariat du Commonwealth/Comité d'action internationale pour la promotion de la femme » (IWRAW), 1996).

« An International Legal Perspective on Refugee and Displaced Women », in United Nations, *Legal Status of Refugee and Displaced Women in Africa* (UNIFEM, 1996).

« State Responsibility for Refugee Flows and Displaced Persons with respect to the Country of Origin », *International Journal of Refugee Law* 7 (1995).

Chapitre introductif, « *The Refugee Convention 1951 : The Travaux Preparatoires Analyzed with a Commentary by Weis », 7 Cambridge International Law Documents Series* (Grotius Publications, Cambridge, 1995).

« Towards Effective Protection of Women's Rights under the African Charter on Human and People's Rights », chapitre extrait de Cook, Éd., *Human Rights* of *Women* (University of Pennsylvania Press, 1994).

« The Prerequisites of Education : Minorities and Refugees », chapitre extrait de Minority Rights Group Ed., *Education Rights and Minorities* (Manchester Free Press, 1994).

Avant-propos, chapitre introductif, in Chan, « *Kaunda and Southern Africa : Image and Reality in Foreign Policy* » (Londres, 1992).

« Uncovering Reality : Excavating Women's Rights in African Family Law », publication conjointe, *International Journal of Family Law,* (1993).

« The Legal Status of Women In Zambia » (en collaboration avec Himonga et Turner, *Women and the Law in Southern Africa*, Vol. 2, Université de Harare, 1990).

« The Protection of Refugees in Africa », *Interights Bulletin,* 5 (1990) 41.

« Access to Legal Education and the Legal Profession in Zambia » en collaboration avec Himonga in Dhavan, Kibble and Twining, *Access to Legal Education and the Legal Profession* (Butterworths, 1989).

« Judicial Review of Legislative Action in Zambia : A comment on *In Re Thomas Mumba* in the Matter of the Corrupt Practices Act and the Constitution », 18 (1986) *Zambia Law Journal.*

« The Zambian Legal System », en collaboration avec Mwansa et Kakula in Redden, *Modern Legal Systems* (New York, 1986).

« Subject Index » in Ndulo et Turner, *Civil Liberties Cases in Zambia* (Oxford, 1984), p. 575-579.

Autres publications

République du Kenya

Coauteur de la nouvelle Constitution de la République du Kenya (2010) (Gouvernement de la République du Kenya)

Union africaine

Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Union africaine, 2009).

Étude sur la compétence universelle, Union africaine (2008-2009).

Rapport du Groupe ad hoc Union africaine-Union européenne (Co-rapporteur avec le Dr. Roger O'Keefe) et membre du Groupe d'experts sur le principe de compétence universelle (le Professeur/Juge Antonio Cassese et le Juge Muhammed Bedjaoui, ancien Président de la Cour internationale de Justice comptaient parmi les autres membres).

Documents officiels et autres rédigés pour l'Organisation des Nations Unies :

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Genève :

Rapports de l'ONU sur les droits de l'homme en ma qualité de Rapporteur spécial des Nations Unies

***Domaines prioritaires du mandat,* A/HRC/16/43 (20 décembre 2010), présenté lors de la seizième session du Conseil des droits de l'homme.**

Premier rapport présenté au Conseil des droits de l'homme, ce document définit les domaines prioritaires du mandat que j'avais l'intention d'examiner au cours des trois premières années, à savoir le cadre normatif régissant la protection des personnes déplacées dans leur propre pays, les déplacements provoqués par les changements climatiques, les personnes déplacées vivant en dehors des camps, et les femmes déplacées dans leur propre pays. Ce rapport précise en outre les activités engagées par le précédent titulaire du mandat.

***La situation des personnes déplacées vivant en dehors des camps,* A/HRC/19/59 (26 décembre 1911), présenté à la 19ème session du Conseil des droits de l'homme (2012).**

Si les personnes déplacées bénéficient généralement d'une protection et d'une assistance dans les camps et les installations, la majorité d'entre elles vit en dehors de ceux-ci. Ce rapport initial fait la lumière sur cette question pour la première fois et recommande comment protéger ces personnes en dehors des camps. Les recommandations sont mises en œuvre par le Comité permanent interorganisations,

l'organe composé des chefs et responsables des organismes humanitaires des Nations Unies dont je suis membre ou dont j'ai la charge en vertu de mon mandat.

Rapports de l'Assemblée générale des Nations Unies

Examen thématique du changement climatique et des déplacements interne, A/66/285 (9 août 2011), présenté à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale.

Ce rapport propose une analyse de la question des changements climatiques et des déplacements de personnes à l'intérieur de leur propre pays compte tenu de la prise en compte des déplacements provoqués par les changements climatiques dans l'Accord de Cancún de 2010 au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Un cadre spécifique à ce type de déplacement y est défini de manière à faciliter l'adaptation aux tendances majeures telles que l'urbanisation. Des recommandations concernant des stratégies visant à faire face à ces déplacements sont également proposées.

***Examen thématique de l'évolution, des progrès réalisés, des défis et des tendances du déplacement interne,* A/67/289 (10 août 2012), rapport présenté à la soixante-septième session de l'Assemblée générale.**

Ce rapport, marquant le vingtième anniversaire du mandat portant sur les droits fondamentaux des déplacés, procède à une analyse de l'évolution du cadre normatif régissant leur protection. Il a été commandé par les Nations Unies pour publication.

Rapports thématiques des Nations Unies sur :

- la protection des personnes déplacées vivant en dehors des camps;
- la protection et l'assistance apportées aux femmes déplacées dans leur propre pays;
- le rôle des acteurs de l'aide humanitaire et du développement face au déplacement interne;
- la Convention de l'Union africaine relative aux personnes déplacées dans leur propre pays vivant dans des zones urbaines;
- la protection des personnes déplacées dans leur pays vivant en milieu urbain;
- le programme de développement pour l'après-2015 et les personnes déplacées dans leur propre pays.

Rapports de mission : ces rapports contiennent de premiers éléments de réflexion ainsi que des analyses. Par ailleurs, ils favorisent une prise de conscience de la situation des pays.

Rapport de juillet 2011 sur la mission aux Maldives (A/HRC/19/5/Add 1, 30 janvier 2012), présenté à la 19ème session du Conseil des droits de l'homme (2012).

Ce rapport traite de la question des déplacements provoqués par les changements climatiques à la lumière des initiatives prises par le Gouvernement des Maldives pour faire face au risque de submersion, de même que de la situation des personnes déplacées suite au tsunami. Les Maldives disposaient déjà d'un projet de politique sur les changements climatiques; toutefois, aucune de ses dispositions ne portait sur l'état de préparation en vue d'un déplacement. La mission a donné lieu à une révision du projet de loi sur les catastrophes préparé par le Gouvernement afin d'y inclure les questions ayant trait au déplacement.

Rapport sur la Mission au Kenya en septembre 2011 (A/HRC/19/54/Add.2, 6 février 2012), présenté à la 19ème session du Conseil des droits de l'homme.

Ce rapport propose une analyse de la situation des personnes déplacées dans leur propre pays en raison de la violence électorale, de catastrophes naturelles et de projets de conservation et de développement au Kenya. La mission, qui a donné lieu à la réinstallation de plus de 200 000 personnes déplacées ainsi qu'à l'adoption par le Gouvernement du Kenya d'une politique et d'une législation sur ces personnes, a servi de modèle dans le cadre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, quant à la manière de conduire une mission.

African Union Study on Universal Jurisdiction (2008)

Rapports officiels des missions des Nations Unions dans les pays suivants :

a. Maldives

b. Kenya

c. Cote d'ivoire

d. Soudan

e. Soudan du Sud

f. Géorgie

g. Serbie et Kosovo

h. Sri Lanka

i. Azerbaïdjan

j. Haïti

k. Ukraine

l. République arabe syrienne

m. Iraq

n. Philippines

o. Honduras

Missions de travail

a. Burundi

b. République démocratique du Congo

c. Afghanistan

d. Costa Rica

e. Jordanie

f. Guatemala

g. Turquie

h. Kenya

i. Côte d'ivoire

Autres rapports officiels

***African Union Study on Universal Jurisdiction* (2008)**

Approuvée par les chefs d'État de l'Union africaine, cette étude propose une analyse de la portée et de l'application de la compétence universelle, certains États africains ayant affirmé que des pays européens en avaient abusé. L'Union s'est appuyée sur cette étude pour établir un tribunal en vue de la tenue du procès d'Hissène Habré – l'ancien Président du Tchad – au Sénégal, en février 2013.

***African Union and European Union* (2009)**

Co-rapporteur avec le Dr. Roger O'Keefe du rapport du Groupe d'experts techniques ad hoc Union africaine-Union européenne sur la compétence universelle. Ce rapport rend compte de manière détaillée de la pratique des États africains et européens relative au principe de compétence universelle. Par ailleurs, ses auteurs formulent des recommandations sur la manière avec laquelle ces États peuvent résoudre leurs différends concernant l'application de ce principe. Le rapport a amené l'Assemblée générale à réaliser une autre étude en 2010 sur la pratique des États membres de l'Organisation des Nations Unies en la matière. Le Juge Badjoui, ancien Président de la Cour internationale de Justice, le Professeur Cassese, ancien Juge et Président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et Président en exercice du Tribunal spécial pour le Liban; le Professeur Klein de l'Université de Belgique, le Professeur Maina de l'Université de Dar es-Salaam et le Dr. Roger O'Keefe de l'Université de Cambridge comptaient parmi les autres membres de ce groupe d'experts.

The Prohibition on Mercenaries (2004)

La liberté de circulation et les transferts forcés de population (1997). Document de l'ONU portant la cote E/CN.4/Sub.2/1997/23.

Rédigé pour le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et publié en tant que rapport final du Rapporteur spécial sur les transferts de population, ce rapport a donné lieu à l'adoption de la résolution 29/1997 par la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités de l'époque. Un certificat spécial a été décerné par le Centre pour les droits de l'homme pour ses travaux.

Forcibly Displaced Populations and The Right of Return (1997)
HR/SEM.1/PT/1997/WP.4

Document rédigé en vue du Séminaire d'experts sur les dimensions des droits de l'homme spécifiques aux transferts de populations (1997). Ces deux documents ont servi de base pour l'élaboration d'un projet de déclaration sur le transfert de population et l'implantation de colons par la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (ancienne Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités).

La légitimité des transferts de population et de l'implantation de colons (1994). Document de l'ONU portant la cote E/CN.4/Sub.2/1994/18.

Document rédigé par le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme en guise de second rapport périodique à l'intention du Rapporteur spécial sur les transferts de population.

Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Genève :

The Return of Forcibly Transferred Populations (1997).

Destiné à relever les problèmes juridiques et politiques à examiner par le Groupe de la recherche sur les politiques du HCR, ce rapport a guidé la manière avec laquelle le Haut-Commissariat a traité le retour des réfugiés et des personnes déplacées en ex-Yougoslavie.

Capacity Building (1998) et *The Legal Basis for Burden Sharing (1998)*

Rédigés en vue de la réunion du Groupe d'experts sur la protection internationale des réfugiés, en présence de représentants d'État, ces documents ont servi de base pour formuler une conclusion sur le partage des responsabilités adoptée par le Comité exécutif du HCR en 1998 et pour définir une approche globale de la protection des réfugiés du Haut-Commissariat.

The Protection of Refugees in Africa (1998)

Rapport ayant pour objectif d'établir le cadre visant à renforcer la protection des réfugiés en Afrique au 21ème siècle. Les recommandations de ce document ont été adoptées par l'OUA en 1998.

Programme des Nations Unies pour le développement (UNIFEM), Nairobi :

Property and Land Rights During Situations of Conflict and upon Return (1998).

Les principaux problèmes des régimes fonciers et les raisons pour lesquelles ils entravent les droits des femmes sont précisés dans ce document de synthèse, préparé en vue d'une conférence internationale à Kigali.

Fonds des Nations Unies pour la population :

Women's Human Right to Sexual and Reproductive Health (2002). Ce document précise le rôle des organes des Nations Unies créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme en matière de santé sexuelle et reproductive et contient des recommandations sur la manière de protéger ces droits.

Programme de pays Zambie : « Reproductive Rights of Refugees in Zambia » (1996). Document sur la mise en œuvre des politiques pour la Zambie. La politique de ce pays régissant les droits reproductifs, dont ceux des réfugiés, est appliquée conformément à ce document.

Divers

« Voice of America » – Entretien télévisé sur la Déclaration universelle des droits de l'homme (9 décembre 2010).

BBC World – Entretien télévisé sur le procès de Bemba (11 novembre 2010).

BBC – entretiens radiophoniques dans le cadre des émissions « Focus Africa » et « Africa Have your say » (2005-2010).

Critique littéraire, Ankumah, *The African Commission on Human and Peoples' Rights : Practice and Procedures* (1996), in *Interrights Bulletin* (1996).

Critique littéraire, Harris, O'Boyle et Warbrick, *Law of the European Convention on Human Rights* (1996) in *The European Year Bok of International Law* (mai 1996).

Critique littéraire, Hamalengwa et al, *International Law of Human Rights in Africa* (1990) in *Interights Bulletin,* 5 (1990) 54.

Constitutional Reform, Human Rights and Democracy in Zambia : *Proposals for Constitutional Reform in Zambia,* document soumis au Cabinet Office (Lusaka, 1990).

Issues in Democracy and Human Rights in Commonwealth Africa, document de synthèse préparé pour la Division des affaires politiques du Secrétariat du Commonwealth en vue de la réunion des Chefs d'État africains du Commonwealth sur la démocratie et les droits de l'homme (Gaborone, février 1997).

Exposés présentés lors de conférences, séminaires et ateliers internationaux (1990-2010)

– Président d'événements publics majeurs à la LSE et à la Société européenne de droit international (Cambridge, septembre 2010).

– La constitution du Kenya 2010 (Nairobi, 2010).

– *The Tenth Anniversary of the Guiding Principles on Internal Displacement*, conférence donnée à l'American Society of International Law (2008).

– *Cultivating a Culture of Human Rights in the Civil Service*, conférence et atelier de formation proposés au Senior Civil Servants of the Government of Maldives (2008).

– *Human Rights in Africa*, conférence à l'Université de Nottingham (2008).

– *International Law in Situations of Post-Conflict*, conférence au British Institute of International Law (2007).

– *The African Human Rights System*, conférence à l'Université de Leicester (2007).

– *Asylum Seekers, Refugees and Internally Displaced Persons*, conférence à l'American Association of International Donors, 2007.

– *Peace Agreements and Amnesties*, conférence donnée lors d'une réunion organisée par les ministres des affaires étrangères norvégien et suisse à l'occasion de la visite en Suisse du Roi de Norvège (Berne, 2006).

– The Decision of the International Court of Justice in *DRC v Uganda* and implications for the Peace Process in the Great Lakes Region of Africa (Chatham House, 2006).

– *A Comparative Analysis of international and African Human Rights instruments with respect to Gender*, conférence donné à l'Union africaine (Addis-Abeba) (Division of Women, 2006).

– *An Outline of the Legal Framework for the Protection of Internally Displaced Persons in Africa*, conférence donnée au Bureau des affaires humanitaires de l'Union africaine (Addis-Abeba, 2006).

– *The African Union Legal Framework for post-conflict reconstruction in Africa*, conférence proposée aux ambassadeurs de l'Union africaine (Durban, 2005).

– *International Protection of Human Rights*, conférences de deux semaines proposées aux membres du Parlement éthiopien (2003-2004).

– *International Law*, conférences de deux semaines proposées aux membres du Parlement éthiopien (2003).

– *The Role of Political Parties and Parliament in the Democratic Process*, conférence proposée aux parlementaires des partis au pouvoir et de

l'opposition au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Maputo, 2004).

– *The Regulation of Private Security Companies under International Law*, conférence proposée au Séminaire du Groupe d'experts sur les mercenaires et les sociétés militaires privées du Haut-Commissariat des *Nations* Unies aux droits de l'homme (Genève, 2001).

– *Human Rights and the Elimination of Extreme Poverty,* conférence proposée au séminaire du Groupe d'experts sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté du Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (Genève, 2001).

– *Human Rights Standards and Fairness in Criminal Proceedings*, conférence proposée aux juges et fonctionnaires du ministère de la justice en qualité de membre de la délégation de premiers présidents pour l'Angleterre et le pays de Galles à Hong Kong et Beijing (2001).

– *Fair Trial Standards in Human Rights, Amsterdam (2000)*, conférence proposée dans le cadre de la conférence annuelle de l'Association internationale du barreau.

– *The Regulation of Private Security Companies under International Law and Domestic Law, Wilton Park 1999*, exposé proposé à l'occasion d'une conférence internationale tenue par le ministère des affaires étrangères (Royaume-Uni) afin de débattre du rôle des mercenaires et des sociétés de sécurité privées.

– *Human Rights as a Basis for Democratic Conduct*, conférence publique à l'Institute of Commonwealth Studies (Londres, juin 1999).

– *International Protection of Human Rights* : conférences proposées aux ministres du Gouvernement et aux parlementaires du Gouvernement éthiopien (novembre 1998).

– *Human Rights of Women : Application of the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women 1979;* 6ème cours de troisième cycle organisé par le ministère autrichien des Affaires étrangères et l'Université de Makerere au Fairway Hotel (Kampala, 7-13 juillet 1997).

– *International Protection of Human Rights* : conférences proposées aux ministres du gouvernement et aux parlementaires du Gouvernement éthiopien (23-30 mai 1997).

– *The Return of Forcibly Displaced Persons and Claims to Compensation*, conférence dans le cadre de la réunion du Groupe d'experts tenue au Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme (18 février 1997).

– *The Protection of Refugees in Situations of Mass Influx in Africa*, conférence dans le cadre de la réunion du Groupe d'experts tenue au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (Genève, 20 décembre 1996) et à l'Institut international de droit humanitaire de San Remo (novembre 2001).

– *The Legality of Humanitarian Assistance,* conférence proposée dans le cadre d'une réunion du Commissaire européen chargé de l'aide humanitaire et du réseau Voluntary Organizations Co-operating in Emergencies (Dublin, 12 décembre 1996).

– *Gross and Persistent Violations of Human Rights and the Procedure of the African Charter on Human and People's Rights*, conférence proposée lors d'un

séminaire de la Commission africaine des droits de l'homme (Nairobi, 21 juillet 1996).

– The Legality of the Displacement of Populations in International Law, 8th Elizabeth Colson Public Lecture, Rhodes House (Oxford, 13 mars 1996).

– *African Contributions to International Law*, conférence proposée à l'African Association of International and Comparative Law, Université de Nottingham (29 juin 1996).

– A Comparative Analysis of the Right to A Fair Trial, réunion du Lawyers Committee for Human Rights (8 mai, Beaconsfield).

– The Legality of Development Aid and Relief Assistance, conférence proposée lors de la réunion du Groupe d'experts du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (Genève, 2 mai 1996).

– International Criminal Law, six conférences proposées à l'Arusha School of International Criminal Law (Association européenne des étudiants en droit) (13-16 décembre 1995).

– *The Criminal Responsibility of Individuals and Legal Aspects of the Problem of the Displacement of Populations in Rwanda*, atelier international (Arusha, 13-18 août 1995). Trois conférences proposées aux ministres et autres hauts fonctionnaires des gouvernements tanzanien et rwandais.

– *International Law, Genocide, and Refugees : Rwanda*, conférence proposée à Kigali (7-10 août 1995).

– *Displaced Women and Refugees*, exposé proposé lors d'une conférence du PNUD (Addis-Abeba, 1-5 août 1995).

– *Human Rights and Democracy in Africa*, conférence au Trinity College (Cambridge, 13 février 1995).

– *State Responsibility for Refugee Flows with respect to the Country of Origin*, conférence proposée lors du Symposium ONU-OUA sur la protection des réfugiés en Afrique (Addis-Abeba, 7-9 septembre 1994).

– *Long-Term Restrictions on the Freedom of Movement of Persons Suffering from HIV/AIDS*, discours inaugural présenté au Groupe de la politique mondiale de l'Organisation mondiale de la santé (Genève, 4-6 octobre 1994).

– *Humanitarian Intervention and Assistance in the Post-Cold War era*, conférence d'ouverture lors de la conférence commune de l'Union européenne et du Comité de liaison des organisations non gouvernementales auprès de l'Union européenne (avril 1994).

– *The Transition to Democracy in South Africa*, conférence proposée aux organisations non gouvernementales de l'Union Européenne (mai 1994).

– *The Problem of Refugees in International Law* et *The Treatment of Refugees under Human Rights Standards*, deux conférences proposées dans le cadre du The *Hague Academy Course on Human Rights,* en collaboration avec l'Institut néerlandais des droits de l' homme, (La Haye, 22 octobre 1993).

– *International Law and Refugee Women;* et *Discrimination and Violence against Refugee Women*, conférences proposées dans le cadre du Finnish Refugee Council Seminar (Helsinki, 7 octobre 1993).

– *Underlying Causes of Refugee Movements in Africa; Procedures for Granting Asylum* et *the Rights of Refugees*, conférences proposées dans le cadre du

séminaire de la Commonwealth Human Rights Initiative, Moi University (Eldoret (Kenya), 4-11 septembre 1993).

- *International Law and Refugees; Regional instruments relating to Refugees; and the Implementation and Enforcement of Instruments Relating to Refugees*, conférences lors d'un séminaire de formation sur la protection internationale des réfugiés (Université of Dar es-Salaam, 2 septembre 1993).
- The Protection of Displaced Persons under the Laws of Armed Conflict, exposé proposé dans le cadre de la Conférence mondiale sur les droits de l' homme (Vienne, 18 juin 1993).
- *Humanitarian Intervention and Responses to International Crisis*, conférence proposée dans le cadre d'un groupe consultatif spécial auprès du Secrétaire général du Commonwealth (Londres, 22 avril 1993).
- *New Dilemmas in Refugee Law in Africa*, conférence proposée lors d'un séminaire ayant pour thème « Documenting Persecution in the 1990s » (Havard Law School, 12-13 février 1993).
- *The Concept of the Family and the position of Women in the Family : An International Legal Perspective*, exposé proposé présenté dans le cadre de la conférence du Comité d' action internationale pour la promotion de la femme, 14 janvier 1993, Centre international de Vienne, (Nations Unies, Vienne).
- *Standards for the Treatment of Refugees in International Law*, conférence proposée lors d'un atelier sur le droit des réfugiés, Centre for Refugee Studies, Moi University, (Eldoret (Kenya), 6-10 septembre 1992).
- *Towards an Effective Protection of Women's Rights under the African Human Rights System*, exposé proposé lors de la conférence organisée dans le cadre de la Consultation sur les droits fondamentaux de la femme internationalement reconnus à la faculté de droit de l'Université de Toronto, (Toronto, 31 août-2 septembre 1992).
- *The Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women : A Human Rights instrument?,* conférence proposée dans le cadre de la réunion du groupe d'experts du Comité d'action internationale pour la promotion de la femme (New York, 15 janvier 1992).
- *Strategies for domestic implementation of women's rights : International Women's Rights Action Watch Annual Meetings* (Vienne et New York, janvier 1992).
- *Strategies for the Domestic Implementation of the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women*, conférence proposée à la Ligue des droits de l'homme (New York, 12 janvier 1992).
- *Causes of Forced Migration in Southern Africa*, conférence proposée au Catholic Institute of International Relations Conference on International Migration (Londres, 18-20 juin 1992).
- *The Protection of Refugees under the Laws of Armed Conflict; Domestic Standards Concerning Refugees in Africa*, conférences données dans le cadre d'un atelier de travail organisé par le Programme d' études sur les réfugiés, (Arusha (Tanzanie), 26 septembre 1991).
- *The One Party State in Africa*, conférence donnée dans le cadre du séminaire sur la démocratie organisé à l'Université de Växjö (Växjö (Suède), 1991).

– *Teaching International Law with reference to Human Rights and Refugees*, conférence proposée dans le cadre du séminaire sur les réfugiés organisé à l'Institute of Social Studies (La Haye, août 1990).

Autres activités :

– Orateur principal sur la question de la protection des personnes déplacées et des migrants dans les conflits armés dans le cadre de la réunion universelle des Commission et autres instances nationales de droit international humanitaire, 30 novembre-2 décembre 2016.

– Co-Directeur du Brookings-LSE Project on Internal Displacement (2010-2015).

– Conseiller juridique auprès de l'Ambassade de Corée à Londres sur la question de la destruction de biens culturels en cas de conflit armé et de l'élection du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (2006)

– Membre de la délégation sur la réforme dans le domaine juridique et des droits de l'homme du premier président pour l'Angleterre et le pays de Galles à Hong Kong (Chine) (2001).

– Médiateur dans le cadre du conflit civil entre la République de Moldava et l'entité de Transnitrie (1998-2002).

– Conseiller de la Foundation on International Security, de la République de Moldova et de l'entité de Transnitrie sur le statut d'État approprié, identifié par les parties comme étant un « Etat commun » (de 1998 à 2002).

– Entretiens radiophoniques à la BBC et télévisés sur les droits de l'homme, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, affaire *Pinochet*, *RDC c. Ouganda* (1996-2000).

– Membre du comité de rédaction du Comité international de la Croix-Rouge (depuis 2015).

– Co-éditeur, Forced Migration Series, Berghan Books (1997-2006).

– Membre du comité de rédaction du *Journal of International Refugee Law* (2001).

– Membre du comité de rédaction de la série d'ouvrages sur le droit international et la migration de la maison d'édition Martinus Nijhoff (1997-2007).

– Membre du Conseil des administrateurs du programme Open Society Justice Initiative, de la Fondation Soros (2003-2008).

– Membre du Conseil consultatif international du Groupement pour les droits des minorités (2002-2006).

– Membre du Conseil consultatif international de l'Institute of Commonwealth Studies (2002-2006).

– Membre du conseil d'administration du Southern African Book Fare (1997-2001).

– Membre du conseil d'administration d'INTERIGHTS (Centre international pour la protection juridique des droits de l'homme) (1995-2006).

– Études de terrain dans les camps de réfugiés en Tanzanie et au Rwanda au lendemain du génocide au Rwanda (1995).

- Membre du conseil d’administration d’Oxfam et administrateur principal en charge de la politique en matière de droits de l’homme (1993-1998).
- Administrateur de l’Educational Committee du Catholic Institute of International Relations (depuis 1995).
- Membre du conseil consultatif du Norwegian Refugee Council (1995).
- Membre de l’Association de droit international du Comité sur les personnes déplacées (1993).
- Membre de l’équipe spéciale de la Commission de rédaction de la Constitution, République du Zambie (1992).
- Entretiens sur CNN (2016, 2014 et 2008).
- Entretiens radiophoniques à la British Broadcasting Corporation et programmes de l’Open University (1991, 1992, 1993, 1994, 2000-2008).
- Entretiens sur Al-Jazira (2016 et 2014).
- Membre du Comité consultatif de rédaction du Journal of Refugee Studies (1987-1996)
- Membre de la Law Association of Zambia (1982-1997**).**

Bourses de recherche :

Association of Commonwealth Universities Academic Fellowship (1988-1991).

Nuffield Foundation Small Research Grant (1990).

Nuffield Foundation Small Research Grant (1992).

Ford Foundation Individual Research Grant (1991-1992).

Shaler Adams Foundation Individual Research Grant (1995).

Ford Foundation Grant (2001).

Open Society Institute Grant (2009-2010).

Dalveer Bhandari (Inde)

[Original : anglais]

Membre de la Cour internationale de Justice depuis le 27 avril 2012, dont le mandat expire le 5 février 2018.

M. Dalveer Bhandari est membre de la Cour internationale de Justice (CIJ) depuis 2012.

Avant d'être élu à la CIJ, M. Bhandari a siégé comme juge à la plus haute instance judiciaire de l'Inde pendant plus de 20 ans puis comme juge principal à la Cour suprême de l'Inde.

Il est membre du Conseil exécutif de la branche indienne de l'Association de droit international depuis 1994. En 2007, il a été élu Président de la Fondation indienne de droit international à l'unanimité et occupe actuellement toujours cette fonction. Il a siégé comme juge à la Haute Cour de Delhi (une des plus importantes d'Inde) avant de devenir Président de la Haute Cour de Bombay, une des plus anciennes et des plus grandes du pays.

Pendant 23 ans, M. Bhandari a connu une carrière prestigieuse et brillante en tant qu'avocat avant d'être nommé juge à la plus haute instance judiciaire de l'Inde en 1991.

Cour internationale de Justice

Fonctions judiciaires

M. Bhandari a été associé à toutes les affaires soumises à la Cour internationale de Justice depuis le 27 avril 2012.

Il a rendu des avis dans plusieurs affaires relatives, entre autres, à la délimitation du plateau continental, aux différends maritimes, au financement du terrorisme, au crime de génocide, au désarmement nucléaire, aux violations de droits souverains, à la chasse à la baleine dans l' Antarctique, etc.

Cour suprême de l'Inde

Fonctions judiciaires

M. Bhandari a siégé comme juge principal à la Cour suprême de l'Inde, fonction à laquelle il a été nommé le 28 octobre 2005. Il a rendu de nombreux arrêts au titre de l'article 131 de la Constitution indienne, qui stipule que la Cour suprême est compétente pour les litiges opposant l'État fédéral et un ou plusieurs États fédérés, l'État fédéral et un ou plusieurs États fédérés d'un côté et un ou plusieurs autres États fédérés de l'autre ainsi que les États fédérés entre eux.

Il a également rendu beaucoup d'arrêts en matière de droit comparé, constitutionnel, pénal, administratif et bancaire, de droit de l'arbitrage, des assurances et de la famille, de code de procédure civile ainsi que dans le cadre d'actions d'intérêt public.

En se fondant sur la décision phare rendue par M. Bhandari dans une affaire de divorce, les autorités indiennes envisagent la possibilité d'amender la loi de 1955 sur le mariage hindou pour ajouter aux causes de divorces l'échec irrémédiable du mariage, ainsi qu'il l'avait suggéré.

Les divers arrêts rendus par M. Bhandari en matière de céréales vivrières ont entraîné l'augmentation des aides alimentaires en céréales versées aux personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Ses décisions concernant les centres d'hébergement de nuit ont conduit les administrations des États fédérés à mettre en place des solutions d'accueil pour les sans-abri dans tout le pays.

À la suite des arrêts relatifs au droit à un enseignement gratuit et obligatoire pour tous les enfants rendus par M. Bhandari, des infrastructures de base ont été mises à disposition dans les écoles primaires et secondaires à travers l'Inde.

Fonctions administratives

M. Bhandari possède également une vaste expérience dans le traitement des questions administratives.

Il a été nommé Président du Comité des services juridiques de la Cour suprême par le Ministère de la justice.

Il a également été nommé Président du Comité de projet pour la médiation et la conciliation, dont il a supervisé les programmes dans tout le pays.

Il a été Président du comité chargé d'étudier les demandes d'accréditation des correspondants judiciaires de la Cour suprême de l'Inde.

Il a été nommé membre de la troisième Rencontre judiciaire indo-australienne de haut niveau, qui s'est tenue en novembre 2011 à New Delhi et a réuni des présidents, des juges et des procureurs généraux venus d'Inde et d'Australie.

Il a été Président du comité de sélection chargé de nommer le personnel judiciaire et administratif de la Commission nationale pour le règlement des litiges impliquant des consommateurs. Il a été Président du comité de sélection chargé de nommer le président et les membres du Tribunal des chemins de fer. Il a été Président du comité de sélection des greffiers-adjoints de recherche qui assistent le Président et les autres juges de la Cour suprême de l'Inde. Il a été Président du comité de sélection des professeurs de l'Académie judiciaire nationale, fondée par la Cour suprême à Bhopal, dans l'État du Madhya Pradesh.

Président de la Haute Cour de Bombay (Maharashtra et Goa)

Le 25 juillet 2004, M. Bhandari a été nommé Président de la Haute Cour de Bombay, qui est compétente pour les États du Maharashtra et de Goa et qui est l'une des plus anciennes et des plus grandes du pays (l'équivalent de la Cour suprême d'un État des États-Unis d'Amérique).

En sa qualité de Président, il a rendu de nombreux arrêts relatifs à diverses branches du droit. Ses décisions ont conduit à une augmentation significative des fonds visant à lutter contre la malnutrition dans les cinq districts les plus défavorisés de l'État du Maharashtra.

Un de ses arrêts a entraîné la nomination de 100 auxiliaires de justice pour le traitement des affaires relevant de l'article 138 de la loi de 1881 sur les instruments négociables.

Fonctions administratives

Sous la présidence de M. Bhandari, la Haute Cour de Bombay a pour la première fois pu compter sur un effectif complet de 60 juges. Sur sa recommandation, cet effectif est passé de 60 à 75 juges. Pendant cette période, la Haute Cour s'est enrichie de nombreux bâtiments dans les États du Maharashtra et de Goa, tandis que d'autres ont été rénovés et modernisés. Il a en outre convaincu l'administration de l'État de fonder l'Académie judiciaire nationale dans l'État du Maharashtra.

M. Bhandari s'est particulièrement intéressé à la médiation et à la conciliation. Il a joué un rôle clef dans la création des centres de médiation et de conciliation sur l'ensemble du territoire des États du Maharashtra et de Goa. Il a également organisé une conférence internationale sur ce thème à Mumbai. Il a favorisé l'amélioration des infrastructures, en particulier des instances inférieures de l'appareil judiciaire du Maharashtra et de Goa. Il s'est en outre intéressé à l'informatisation des locaux ainsi qu'à la mise en place d'équipements de vidéoconférence et de programmes d'aide juridictionnelle et d'initiation au droit. Il a de plus contribué à la création du Centre d'information pour les litigants de la Haute Cour de Bombay.

Juge – Haute Cour de Delhi

M. Bhandari a été nommé juge à la Haute Cour de Delhi le 19 mars 1991. Il y a siégé pendant plus de 13 ans avant d'être nommé Président de la Haute Cour de Bombay.

Fonctions judiciaires

En tant que juge à la Haute Cour de Delhi, M. Bhandari a rendu plusieurs décisions historiques dans presque toutes les branches du droit. Dans le cadre d'une action d'intérêt public, il a fait fermer un abattoir vieux d'un siècle pour le remplacer par une nouvelle construction moderne et mécanisée.

En matière de droit de propriété intellectuelle, l'arrêt rendu dans l'affaire qui a opposé Taj Television Ltd. et Rajan Mandal a été publié dans le numéro 407 de la célèbre revue britannique Fleet Street Reports (2003).

Fonctions administratives

M. Bhandari a été Président du Comité des services juridiques de la Haute Cour de Delhi pendant plusieurs années ainsi que du Conseil consultatif de l'État de Delhi pour la loi de 1974 relative à la conservation des devises et à la lutte contre les activités de contrebande et pour la loi relative à la sécurité nationale.

Expérience professionnelle

M. Bhandari a tout d'abord exercé à la Haute Cour du Rajasthan de 1968 à 1970. Il est ensuite parti aux États-Unis dans le cadre d'une bourse internationale pour y suivre une maîtrise de droit, avant de retourner en Inde en 1973. Là, et jusqu'en février 1977, il a travaillé à la Haute Cour du Rajasthan dans toutes les branches du droit. À partir de 1977 et jusqu'à sa nomination comme juge de la Haute Cour de Delhi, M. Bhandari a principalement exercé à la Cour suprême de l'Inde en matière de droit civil, pénal, constitutionnel, électoral et fiscal ainsi que de droit des sociétés.

M. Bhandari a plaidé de nombreuses affaires importantes devant la chambre constitutionnelle et d'autres chambres de la Cour suprême de l'Inde. Il a été l'avocat plaidant du principal groupe d'avocats de l'Union indienne. Pendant plus de 10 ans, il a également été conseiller juridique permanent devant la Cour suprême de l'Inde pour l'État de l'Uttar Pradesh et pour de nombreuses entreprises publiques. Il a également représenté beaucoup d'autres États devant cette même Cour. Il a également plaidé devant diverses hautes cours prestigieuses, dont celles de Delhi, de Mumbai, de Calcutta, de l'Andhra Pradesh, d'Allahabad, du Rajasthan, du Penjab et du Haryana.

Formation universitaire

M. Bhandari a obtenu un diplôme en sciences humaines et en droit à l'Université de Jodhpur, à la suite de quoi il a été invité à un atelier de six semaines sur la recherche en droit indien organisé par l'Université de Chicago (États-Unis), en juin 1970. À cette époque, il a collaboré avec d'importants chercheurs et universitaires américains.

Après avoir reçu une bourse internationale, M. Bhandari a obtenu une maîtrise de droit à l'Université de Northwestern, à Chicago (États-Unis). Dans le cadre du programme d'aide juridictionnelle de Northwestern, il a représenté diverses parties plaignantes devant les tribunaux de Chicago. Il a en outre travaillé avec le Centre pour la recherche de Chicago.

En juin 1973, grâce à une bourse de recherche internationale, il s'est rendu en Thaïlande, en Malaisie, en Indonésie, à Singapour et au Sri Lanka dans le cadre d'un programme d'observation et de conférences sur l'aide juridictionnelle et les programmes d'enseignement pratique du droit, en association avec des tribunaux et des écoles de droit.

M. Bhandari a travaillé sur un projet international consacré aux retards dans l'administration de la justice pénale en Inde, parrainé par l'Organisation des Nations Unies.

M. Bhandari a fait partie de la délégation de haut niveau qui s'est rendue en ex-Union des Républiques socialistes soviétiques pour étudier et comprendre le système juridique et judiciaire soviétique et l'intérêt qu'il représente pour l'Inde.

Doctorat en droit (LL.D)

Le 15 juin 2013, en présence du Président de l' Inde, Shri Pranab Mukherjee, l'Université nationale de droit de Delhi a décerné un doctorat en droit (LL.D Honoris Causa) à M. Bhandari avec le commentaire suivant : « M. Dalveer Bhandari est un fervent défenseur de la justice pour les femmes et du droit à l'égalité, notamment s'agissant des pauvres et des groupes marginalisés. Il s'est illustré par ses arrêts marquants et sans précédents dans de nombreuses branches du droit. Il est entre autres reconnu pour ses décisions relatives à la distribution de céréales vivrières aux populations vivant en dessous du seuil de pauvreté, à la mise en place de centres d'hébergement de nuit pour les sans-abri, au droit à un enseignement gratuit et obligatoire pour les enfants, à l'accroissement des fonds affectés au problème de la malnutrition chez les enfants et à la protection de l'écologie et de l' environnement. L' excellence de ses jugements est saluée en Inde comme à l'étranger. M. Dalveer Bhandari est l'exemple même d'une personnalité dotée de hautes compétences juridiques alliées à de grandes qualités humaines ».

L'Université de Tumkur, dans l'État du Karnataka (Inde), a décerné un doctorat en droit (LL.D) à M. Bhandari pour sa contribution significative au droit et à la justice avec le commentaire suivant : « Homme de courage et d'intégrité. Juriste illustre dont la réputation internationale n'est plus à faire. Pionnier ayant permis de renouveler le système judiciaire indien grâce à la mise en œuvre de pratiques innovantes. Fervent partisan de la justice pour les femmes, du droit à l'égalité et des droits de propriété intellectuelle. Les nombreux prix et honneurs qui lui ont été décernés pour ses services exemplaires témoignent de sa contribution significative au droit et à la justice ».

Récompense exceptionnelle

À l'occasion de la célébration de son cent cinquantième anniversaire (1859-2009), la faculté de droit de l'Université de Northwestern à Chicago (États-Unis) a désigné M. Bhandari comme l'un de ses 16 anciens étudiants les plus éminents et renommés.

Saluant la contribution extraordinaire de M. Bhandari, le Premier Ministre, M. Stephen Harper, et le Gouvernement canadiens ont souligné que, tout au long de sa carrière, il avait servi son pays ainsi que le reste de l'humanité avec autorité et distinction. Ils ont déclaré que la contribution de M. Bhandari avait eu un impact positif et durable sur le monde.

En 2013, M. Bhandari a reçu le premier prix international des anciens élèves décerné par l' Université de Northwestern.

La société de droit international a accordé à M. Bhandari le titre de membre honoraire à vie ainsi que la distinction de professeur émérite de l' Académie de droit international et de diplomatie.

Enseignement en droit et collaboration avec les universités

En tant que juge de la Cour suprême, M. Bhandari a formé de nombreux étudiants d' universités américaines et canadiennes, notamment venant des facultés de droit de Harvard, de Yale et du Wisconsin (États-Unis) ainsi que d'Osgoode Hall (Canada).

En 2007, il est devenu membre du Conseil d'administration de la faculté de droit de l'Université de l'Inde, à Bangalore.

Il est membre du Conseil d'administration de l'Université nationale de droit de Jodhpur depuis 2006.

Droit international

M. Bhandari est membre du Conseil exécutif de la branche indienne de l'Association de droit international depuis 1994. Il a également été Président du Centre de l'Association à Delhi pendant plusieurs années. Il a contribué à créer une branche de l'Association à Jodhpur, dans l'État du Rajasthan. Sa qualité d'expert en droit international privé et public est largement reconnue. Il a participé à un grand nombre de séminaires, de débats et de conférences sur le droit international.

En 2007, M. Bhandari a été élu Président de la Fondation indienne de droit international à l'unanimité et occupe actuellement toujours cette fonction.

M. Bhandari a beaucoup voyagé. Il s'est notamment rendu aux États-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, au Canada, dans l'ex-Union des Républiques socialistes soviétiques, en Nouvelle-Zélande, en Norvège, en Suisse, aux Pays-Bas, en ex-Tchécoslovaquie, en Autriche, en Thaïlande, en Italie, en Allemagne, en France, au Benelux, en Espagne, à Singapour, en Australie, en Indonésie, en Malaisie, en Finlande, au Danemark, en Suède, au Sri Lanka, au Népal, au Bhoutan, au Pakistan, en Israël, en Irlande, à Doubaï, à Abou Dhabi et à Masqat.

Participation à des conférences et séminaires internationaux

M. Bhandari est parfaitement à l'aise dans le milieu universitaire. Il s'est exprimé lors de plusieurs conférences nationales et internationales, dont voici quelques exemples :

- Discours d’ ouverture sur la propriété intellectuelle

  Conférence internationale organisée par l’ONU

  Auckland (Nouvelle-Zélande), 2001

- Allocution sur le thème « Formation des juges en matière d’égalité en Asie du Sud : ce que nous avons accompli ensemble »

Conférence internationale organisée par le Forum consultatif Asie-Pacifique

Katmandou le 13 mars 2006

- Discours liminaire sur le thème de la justice pour les femmes et de la sensibilisation de l’appareil judiciaire, lors de la conférence sur la formation des juges en matière d’égalité organisée par le forum consultatif Asie-Pacifique, Karachi (Pakistan), 13 janvier 2008

- Discours liminaire sur l’application transnationale des droits de propriété intellectuelle
  cinquième Conférence internationale des juges sur le droit de la propriété intellectuelle Washington, 21 au 23 avril 2009

- Allocution spéciale sur « La Cour suprême de l’Inde et l’action d’intérêt public »
  Faculté de droit de l’ Université de Northwestern
  Chicago, le 23 avril 2009

Il a participé aux délibérations qui ont eu lieu à l’occasion de la sixième Conférence internationale des juges sur le droit de la propriété intellectuelle, tenue à Bruxelles du 23 au 25 mai 2011.

En 2013, M. Bhandari a été invité à donner des conférences publiques par les Universités de Toronto et de York (Canada).

En décembre 2013, lors de manifestations organisées conjointement par le Ministère des affaires étrangères, les Pays-Bas et la ville de La Haye, M. Bhandari a donné une série de conférences en Malaisie et en Indonésie.

Discours prononcés dans d’importantes universités et divers colloques et conférences

M. Bhandari s’est également exprimé dans des universités prestigieuses et lors d’importants colloques. Il a fait part de son point de vue sur plusieurs sujets liés au droit, dont les modes alternatifs de règlements des différends, le droit de la propriété intellectuelle, le droit international, la formation judiciaire et juridique et l’action d’intérêt public.

En voici quelques exemples :

- Discours d’ouverture à l’occasion du huitième Concours régional de plaidoiries à la mémoire d’Henry Dunant, organisé par la Société indienne de droit international et le Comité international de la Croix-Rouge, le 11 septembre 2008 à New Delhi

- Allocution spéciale à l’occasion de la publication du livre intitulé « Cyber Laws and Information Technology », le 7 octobre 2009 à New Delhi

- Discours d’ouverture à l’occasion du neuvième Concours régional de plaidoiries à la mémoire d’Henry Dunant, organisé par la Société indienne de droit international et le Comité international de la Croix-Rouge, le 10 septembre 2009 à New Delhi

- Discours liminaire sur le document de consultation nationale pour la deuxième réforme générale de l'enseignement du droit
- Ministère de la justice en collaboration avec l'Université nationale de droit de Delhi et le Conseil indien de l'ordre des avocats, les 1er et 2 mai 2010 à New Delhi
- Discours de clôture lors des finales nationales du concours de plaidoiries en droit international Philip C. Jessup, organisées par l'Institut universitaire d'études juridiques de l'Université du Punjab et par le cabinet Surana and Surana, le 18 janvier 2009 à Chandigarh
- Discours d'ouverture sur la situation économique mondiale et le rôle des conseillers fiscaux
- conférence nationale sur les questions de fiscalité, organisée par la Fédération indienne des conseillers fiscaux, le 7 mars 2009 à Varanasi
- Discours liminaire sur l'administration de la justice en matière de traite des êtres humains à l'intention des juges, des procureurs et des membres de la police,
  colloque organisé par l'Autorité nationale des services juridiques et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime le 15 novembre 2008 à New Delhi.
- Discours liminaire lors de la Conférence internationale sur la propriété intellectuelle à l'intention des spécialistes des questions relatives à l'administration de la justice et à la propriété intellectuelle, le 20 janvier 2007 à Goa
- Discours lors de la cérémonie donnée pour l'édition d'un timbre postal commémoratif à l'effigie de MC Chagla, ancien Président éminent de la Haute Cour de Bombay, en 2004 à Mumbai
- Discours liminaire à la veille de la Journée des Nations Unies, le 21 octobre 2004, au Raj Bhavan, à Mumbai
- Discours d' ouverture sur le droit à l'éducation,
  séminaire national qui a réuni d'éminents spécialistes des milieux universitaires et scolaires, le 21 février 2009 à New Delhi
- Discours sur les modes alternatifs de règlement des différends
  Conférence internationale organisée par la Haute Cour de Bombay en 2004
- Discours de clôture du premier Concours national de plaidoiries en droit fiscal organisé en mémoire de Nani Palkhivala, le 18 décembre 2004
- Discours sur la question de la révision de la loi indienne sur l'arbitrage
  conférence organisée par le Ministère de la justice, le 21 octobre 2004 à Mumbai
- Discours
  conférence sur l'égalité en matière de justice et d'aide juridictionnelle, le 3 avril 2005 à Mumbai
- Allocution spéciale sur les modes alternatifs de règlement des différends
  Association de l'ordre des avocats de Pune, le 21 avril 2005
- Discours sur la déontologie professionnelle
  Association de l'ordre des avocats du Maharashtra et de Goa et Université Bharati Vidyapeeth
  le 18 juin 2005 à Pune

- Discours en l'honneur du centenaire de Shri C.L. Agarwal, le 29 janvier 2006 à Jaipur
- Discours d'ouverture
  Conférence des avocats, organisée par l'Association de l'ordre des avocats du Maharashtra et de Goa, le 9 décembre 2006 à Pune
- Allocution spéciale sur l'enseignement pratique du droit
  Association de l'ordre des avocats auprès de la Cour suprême, le 9 mars 2007 à New Delhi
- Discours liminaire sur l'accès à la justice
  séminaire organisé par la Confédération indienne de l'ordre des avocats, à New Delhi
- Allocution spéciale sur les obstacles rencontrés par l'appareil judiciaire, le rôle des juges pour un fonctionnement efficace de celui-ci, les délibérés et la déontologie
  Institut de formation et de recherches judiciaires, le 15 août 2007 à Lucknow, Uttar Pradesh
- Discours liminaire sur le rôle des modes alternatifs de règlement des différends et la section 89 du Code de procédure civile
  Académie judiciaire du Karnataka, le 18 août 2007 à Bangalore
- Discours inaugural à l'occasion du dixième Concours Raj Anand de plaidoiries en droit de la propriété intellectuelle en Inde, qui s'est tenu à l'India Habitat Centre, le 25 août 2007 à New Delhi
- Allocution spéciale sur les techniques et outils d'amélioration de la rapidité de la justice,
  Atelier judiciaire de la région Nord de l'Académie judiciaire nationale, le 28 septembre 2007 à New Delhi
- Allocution principale sur l'administration de la justice et les défis posés par les nouvelles tendances en droit,
  conférence nationale organisée par le Conseil de l'ordre des avocats du Rajasthan et le Conseil indien de l'ordre des avocats, le 16 décembre 2007 à Jodhpur
- Discours liminaire sur l'importance des concours de plaidoiries
  quatrième concours national de plaidoiries en mémoire de KK Luthra, le 20 janvier 2008 à New Delhi.
- Allocution spéciale sur la formation avancée en matière de médiation
  Comité des services juridiques de la Haute Cour de Delhi et Association de l'ordre des avocats auprès de la Haute Cour de Delhi, le 1er février 2008 à Delhi
- Allocution spéciale sur l'enseignement juridique universitaire et dans le cadre de la formation continue,
  Séminaire sur les réformes judiciaires organisé par la Confédération indienne de l'ordre des avocats le 23 février 2008 à New Delhi
- Discours liminaire sur l'éthique professionnelle en matière de transcription, les problèmes de fidélité et les solutions lors de l'atelier sur la rédaction des procès-verbaux et l'administration de la justice, organisé par le Comité des services juridiques de la Cour suprême, le Conseil de presse indien, l'Institut indien de droit, l'Autorité nationale des services juridiques et la Guilde des éditeurs indiens, le 30 mars 2008

- Allocution spéciale lors du cours de formation traditionnelle de cinq jours sur la transcription des débats par les médias et l'administration de la justice pour les correspondants et journalistes judiciaires, organisé par l'Autorité nationale des services juridiques et l'Université nationale ouverte Indira Gandhi en association avec le Conseil de presse indien et la Guilde des éditeurs indiens, à l'Université nationale ouverte Indira Gandhi, le 8 décembre 2008 à New Delhi

- Discours d'ouverture à l'occasion de la cérémonie de création du Centre de formation continue en droit et de l'Académie des avocats, organisée par le Conseil de l'ordre des avocats du Rajasthan, le 14 décembre 2008 à Jodhpur

- Présentation spéciale sur les conséquences de la mondialisation pour les professions judiciaires,
  Association de l'ordre des avocats auprès de la Cour suprême, le 21 janvier 2009 à New Delhi

- Discours d' ouverture sur le droit à l'éducation,
  Colloque judiciaire organisé par le Réseau du droit des droits de l' homme, le 21 février 2009 à New Delhi

- Discours inaugural sur les attentes et expériences en matière de règlement des différends dans les secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion
  Cour d'appel et de règlement des différends dans le domaine des télécommunications, le 1er mars 2009 à Jodhpur

- Allocution inaugurale spéciale,
  branche du Rajasthan de l'Association de droit international, Jodhpur

- Présentation principale
  Conférence régionale de l'Association de droit international, le 20 septembre 2009 à New Delhi

- Discours d'ouverture sur la politique fiscale et le développement économique
  conférence nationale sur les questions de fiscalité, organisée par la Fédération indienne des conseillers fiscaux, le 19 décembre 2009 à Jaipur

- Discours liminaire sur les professions juridiques, la réforme de l'enseignement en droit et la formation continue
  Association indienne de l'ordre des avocats, le 3 avril 2010 à Guwahati

- Discours liminaire sur les perspectives nationales et internationales en matière de mécanismes alternatifs de règlement des différends
  Université du Rajasthan, le 24 mars 2007 à Jaipur

- Discours liminaire sur les problèmes émergeants en matière de droit public
  colloque national organisé par l'Académie judiciaire nationale à Bhopal

- Discours liminaire sur le travail des enfants et les conflits en matière de morale et de droit
  colloque organisé par l'Autorité des services juridiques de Delhi et l'Université de Guru Gobind Singh Indraprastha, le 17 novembre 2007 à New Delhi

- Discours liminaire sur la déontologie et la négligence médicales,
  conférence sur les questions médico-légales, organisée par l'Association médicale indienne de Gurgaon, le 9 décembre 2007

- Allocution spéciale sur les défis et les perspectives de l'enseignement en Inde et aux États-Unis
  séminaire organisé par l'École nationale de droit de Delhi, en collaboration avec le Conseil d'admission des écoles de droit et l'Institut d'éducation internationale (États-Unis), le 14 septembre 2008 à New Delhi

- Allocution spéciale sur le rôle et l'activisme judiciaires et la nécessité d'une réponse positive des pouvoirs législatif et exécutif,
  colloque sur la polémique liée au contrôle judiciaire organisé par l'éditeur Eastern Book Company, le 25 octobre 2008 à New Delhi
- Discours de clôture sur le terrorisme, la sécurité humaine et les droits de l'homme
  Université internationale OP Jindal et faculté de droit Benjamin N. Cardozo de l'Université Yeshiva, le 8 janvier 2009 à New Delhi
- Présentation principale à l'occasion de la journée « Maa Easwaramma », préparée par l'organisation Sri Sathya Sai Seva, le 6 mai 2009 à New Delhi
- Discours ayant pour thème les avocats : passé, présent, avenir,
  Académie nationale d'études et de recherches judiciaires, le 20 mars 2010 à Hyderabad
- Allocution à l'occasion de la remise des diplômes
  Université Sampurnanand Sanskrit Vishwavidyala, Varanasi, Uttar Pradesh
- Allocution à l'occasion de la remise des diplômes,
  Université de Bhopal, Madhya Pradesh
- Première allocution à l'occasion de la remise des diplômes,
  Université Jindal de droit international, Sonipat, Haryana
- Allocution à l'occasion de la remise des diplômes,
  Université Mahatma Gandhi Kashi, Varanasi, Uttar Pradesh

L'Université de Delhi et celle de Banaras Hindu ont demandé à M. Bhandari d'évaluer des thèses pour l'octroi de doctorats en philosophie.

Il a obtenu le prestigieux prix Rao Sinha en 2012. Il est intervenu lors de nombreuses réunions du Rotary Clubs, du Lions Clubs et d'autres organisations philanthropiques.

Informations personnelles

Date de naissance : 1er octobre 1947

Antônio Augusto Cançado Trindade (Brezil)

[Original : anglais et francais]

Candidat à la Cour internationale de justice (mandat 2018-2027)

Né à Belo Horizonte (Brésil) le 17 septembre 1947.

Doctorat en droit international (1977) de l’Université de Cambridge (Royaume-Uni), avec une thèse intitulée « Developments in the Rule of Exhaustion of Local Remedies in International Law » (lauréat du prix Yorke); maîtrise en droit international (LL.M.) de l’Université de Cambridge (1973); licence en droit (LL.B.) de l’Université fédérale de Minas Gerais (Brésil) (premier prix en droit romano-germanique, 1969).

Professeur titulaire de droit international public à l’Université de Brasília (1978-2009) et à l’Institut diplomatique de Rio Branco du Brésil (1979-2009).

Professeur émérite de droit international de l’Université de Brasília, Brésil (2010). Professeur honoraire de droit international (chaire des tribunaux internationaux) de l’Université d’Utrecht (2010); Honorary Fellow de l’Université de Cambridge (Sidney Sussex College) (2011).

Professeur à l’Académie de droit international de La Haye aux sessions de 2005 (cours général publié dans les volumes 316 et 317 (2005) du Recueil des Cours de l’Académie) et de 1987 (cours publié dans le volume 202 (1987) du Recueil des Cours de l’Académie); professeur aux sessions suivantes du programme extérieur de l’Académie de droit international de La Haye : 20e (Bogotá, Colombie, 1989); 21e (Santiago, Chili, 1991); 24e (San José, Costa Rica, 1995); 27e (Montevideo, Uruguay, 1998); 30e (Mexico, 2002); 33e (Lima, Pérou, 2005); 36e (Saint-Domingue, République dominicaine, 2008); 38e (Santiago, Chili, 2011); coparrain, en tant que juge siégeant à la Cour interaméricaine des droits de l’homme et en tant que directeur exécutif de l’Institut interaméricain des droits de l’homme, de la 24e session du programme extérieur de l’Académie de droit international de La Haye (San José, Costa Rica, 1995). A participé à la session de 1974 du Centre d’étude et de recherche de l’Académie de droit international de La Haye (a obtenu un certificat).

Conférencier aux cours annuels de droit international organisés par le comité juridique interaméricain de l’Organisation des Etats américains (Rio de Janeiro, sessions de 1981, 1982, 1985, 1990, 1991, 1992, 1995, 1996, 1997, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014).

Conférencier aux cours annuels de l’Institut international des droits de l’homme de Strasbourg (France, sessions de 1988, 1991, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014). Titulaire de la chaire «Fondation Roi Baudouin» à l’Institut international des droits de l’homme (Institut René Cassin) de Strasbourg.

Conférencier à l’Académie de droit européen de l’Institut universitaire européen de Florence (cours général sur le droit international des droits de l’homme, session de 2007, publié dans la série Oxford University Press en 2011). Conférencier aux cours interdisciplinaires de l’Institut interaméricain des droits de l’homme (sessions de 1986, 1989, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2004 et 2007); coordonnateur universitaire des cours spécialisés et des séminaires à l’Institut interaméricain des droits de l’homme au Costa Rica et au Brésil; conférencier à l’Institut interaméricain des droits de l’homme dans plusieurs pays.

Professeur invité (« Cátedra Simón Bolivar ») à l'Université des Andes (Mérida, Venezuela, 1981 et 1982), ainsi qu'aux universités et instituts suivants : Université de Milan (1982); Institut des Hautes Etudes Internationales de l'Université Paris II (Panthéon-Sorbonne, 1988-1989); Université de Ferrare en Italie (1983 et 1986); Université de Lisbonne (1993) (élu par la Congrégation); Université Columbia de New York (1998); faculté de droit de l'Université Tulane à La Nouvelle-Orléans (1999); Universités de Séville et de Deusto (Bilbao, Espagne, 2002); faculté de droit de l'Université américaine de Washington (mai-juin 2003, 2004, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014); et Université autonome de Madrid (UAM)/Fondation Ortega y Gasset (depuis 2006).

Professeur invité aux universités suivantes : Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne (2007 et 2012); Université de Notre Dame (2005); Université catholique de Milan (2009); Université d'Oslo (2010); Université du País Vasco, Saint-Sébastien (2010); Université de Coïmbre (2007 et 2014); Université catholique de Louvain, Belgique (2013) et Université de La Plata, Argentine (2011).

Prix Yorke décerné par la faculté de droit de l'Université de Cambridge, Royaume-Uni (1978), pour sa thèse en droit international (meilleure thèse pour l'année 1977-1978); distinction honorifique, Institut international des droits de l'homme, Strasbourg, France (1988); distinction honorifique, Institut interaméricain des droits de l'homme, San José, Costa Rica (1997); distinction honorifique, Université de l'Etat de Rio de Janeiro, Brésil (1999); Université de Brasília, Brésil (1999); Université fédérale de Minas Gerais, Brésil (2002); professeur Honoris Causa, Université nationale supérieure de San Marcos, Lima, Pérou (2001); docteur Honoris Causa, Université centrale du Chili, Santiago, Chili (2003); docteur Honoris Causa, Université pontificale catholique du Pérou, Lima (2003); médaille Isidro Fabela, Université nationale autonome du Mexique (UNAM), Mexico (2003); docteur Honoris Causa, Université américaine du Paraguay, Asunción (2004); prix Pontes de Miranda, décerné par l'Academia Brasileira de Letras Jurídicas (2004); docteur Honoris Causa, Université nationale de La Plata, Argentine (2005); docteur Honoris Causa, Université Panteion d'Athènes, Grèce (2014); professeur honoraire invité, Université de Rosario, Bogotá, Colombie (2005); prix de l'American Society of International Law (ASIL), 2007, Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique (2007); W. Friedmann Memorial Award, Université Columbia, New York, Etats-Unis d'Amérique (2008); juriste du centenaire de Hélder Câmara, Belo Horizonte, Brésil (2009); prix national des droits de l'homme, Brasilía, Brésil (2011); prix de l'Association des magistrats, Amagis, Brésil (2014).

Président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme (élu en 1999, réélu en 2002); vice-président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme (élu en 1997); juge à la Cour interaméricaine des droits de l'homme (élu en 1995, réélu par acclamation en 2000); ancien juge ad hoc à la Cour interaméricaine des droits de l'homme (a jugé deux affaires entre 1990 et 1994). Directeur exécutif de l'Institut interaméricain des droits de l'homme (élu à l'unanimité, 1994-1996). Membre du conseil d'administration de l'Institut interaméricain des droits de l'homme (élu en 1988-1991, réélu à l'unanimité en 1991-1994 et de nouveau en 1996, à la fin de son mandat de directeur exécutif); conseiller juridique externe de l'Institut interaméricain des droits de l'homme (1991-1994); représentant de l'Institut interaméricain des droits de l'homme aux réunions préparatoires régionales pour l'Amérique latine et les Caraïbes et autres réunions tenues en vue de la IIe conférence mondiale sur les droits de l'homme des Nations Unies (Vienne, 1993); chef de la délégation de l'Institut interaméricain des droits de l'homme à la conférence de l'Amérique centrale sur la paix et le développement (Tegucigalpa, 1994).

Conseiller juridique au ministère des relations extérieures du Brésil (1985-1990); chef adjoint de la délégation du Brésil à la conférence des Nations Unies sur le droit des traités entre Etats et organisations internationales (Vienne, 1986); représentant du Brésil à la IIe conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme (Vienne, 1993); envoyé spécial du ministre des relations extérieures du Brésil au Chili pour les questions relatives aux droits de l'homme (Santiago, 1993-1994); représentant du Brésil à la 24e assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (Belém do Pará, Brésil, 1994); représentant du Brésil à la 14e assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (Brasília, 1984); représentant du Brésil aux conférences sur le Parlement d'Amérique latine (Cartagena et Lima, 1987); représentant du Brésil à la réunion conjointe du groupe de Contadora et du groupe d'appui (Cartagena, 1985); chef de la délégation du Brésil à la Conférence des Nations Unies chargée d'élaborer un code international de conduite pour le transfert de technologie (Genève, 1983); conseiller juridique de la délégation du Brésil à la VIe conférence franco-brésilienne pour la démarcation des frontières (1981).

Expert de l'Organisation des Nations Unies et conférencier à la consultation mondiale sur la jouissance effective du droit au développement en tant que droit de l'homme (Nations Unies, Genève, 1990); membre du groupe des conseillers juridiques principaux auprès du PNUE (Nairobi, 1990-1992); a participé aux réunions de Malte (1990), de Nairobi (janvier et septembre 1991), de Genève (mars et juillet 1991), de Beijing (1991), de Rio de Janeiro (1991-1992) et de Nairobi (septembre 1992); membre du comité consultatif d'experts du droit international de l'environnement de l'Université des Nations Unies (1984-1987); a participé à des réunions à La Haye (1984), Rio de Janeiro (1985), Strasbourg (1986) et Goa (Inde) (1987).

Conseiller du PNUD pour les projets de services consultatifs et de modernisation des ministères des affaires étrangères des pays d'Amérique latine (1988 : Chili, Brésil, Mexique, Guatemala, République dominicaine); conseiller du PNUE pour l'élaboration du projet de législation environnementale à Sao Tomé-et-Principe (1992); membre du groupe de juristes de la commission sud-américaine de paix chargée d'élaborer le premier projet de traité de zone de paix en Amérique du Sud (Brasília, août 1989, et Montevideo, juin 1990).

Membre de la commission de juristes de l'Organisation des Etats américains pour le Nicaragua (établissement des faits, 1993-1994). Membre de la commission des conseillers juridiques principaux auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en vue de l'évaluation finale de la conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale (Mexico, 1994); conseiller juridique auprès du Conseil de l'Europe dans une affaire liée à la convention de Minsk relative aux droits de l'homme (1995); conseiller juridique du HCR aux fins des consultations menées dans le cadre des 10e, 20e et 30e anniversaires de la déclaration de Carthagène sur les réfugiés (1994, 2004 et 2014, respectivement).

Membre de la commission des conseillers auprès de l'UNESCO sur le droit à la paix en tant que droit de l'homme (a participé aux réunions de Las Palmas, en Espagne, en février 1997 et d'Oslo, Norvège, en juin 1997). Directeur de recherche pour un projet relatif au droit international humanitaire et au droit international coutumier du Comité international de la Croix-Rouge (1997); arbitre au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (2006-2008).

Directeur depuis 1985 du Brazilian Journal of International Law (bisannuel); codirecteur depuis 2001 du Brazilian Journal of Human Rights; membre brésilien de 1981 à 2012 du comité éditorial de l'International Legal Materials (Washington/American Society of International Law); membre de 1987 à 2002 du

conseil scientifique de la revue Arquivos du ministère de la justice du Brésil; membre depuis 1993 du comité éditorial du Brazilian Journal of International Politics; membre depuis 1997 du comité éditorial de l'International Newsletter de l'Université de Sao Paulo.

Membre du Curatorium de l'Académie de droit international de La Haye depuis 2004; membre titulaire de l'Institut de droit international depuis 1997; membre élu du Committee on the Enforcement of Human Rights Law de l'Association de droit international (Londres); membre élu du Conseil international du droit de l'environnement (Bonn); membre (élu et réélu) des conseils d'administration de l'Institut interaméricain des droits de l'homme (San José et Strasbourg, respectivement); membre élu de l'Institut international du droit humanitaire (San Remo).

Membre permanent de la Société brésilienne de droit international; membre associé de l'Asociación Argentina de Derecho Internacional; membre élu de la Société française pour le droit international; membre permanent (élu en 1994) et ancien rapporteur (1996) de l'Instituto Hispano-Luso-Americano de Derecho Internacional; membre de l'American Society of International Law; membre du British Institute of International and Comparative Law et de l'Indian Society of International Law; membre de l'Association des anciens auditeurs de l'Académie de droit international de La Haye; membre du conseil d'administration de l'Asia-Pacific Council on Human Rights Studies (New Delhi, 1998); membre du conseil international pour l'étude des droits de l'homme (Londres, 1997); membre du comité directeur du projet sur les cours et tribunaux internationaux (New York et La Haye, 1998-2001).

Président honoraire de l'Institut brésilien des droits de l'homme; membre de l'Ordre des avocats du Brésil; professeur « patrono/paraninfo/homenageado » (hommages rendus par les étudiants plusieurs années de suite) de l'Université de Brasília (1979-2014), professeur « patrono » (hommage rendu par les étudiants) de l'Université catholique de Minas Gerais (Brésil) (2002) et de l'Université Tuiuti de Curitiba (Brésil) (2002); et professeur « paraninfo » de l'Institut diplomatique de Rio Branco (1999 et 2006).

Membre de l'Academia Mineira de Letras Jurídicas; membre de l'Academia Brasileira de Letras Jurídicas.

Auteur de 52 ouvrages et de quelque 680 monographies, contributions, essais et articles sur le droit international publiés dans le monde entier et dans de nombreuses langues.

Christopher Greenwood (Royaume-Uni)

[Original : anglais]

Juge à la Cour internationale de Justice depuis le 6 février 2009.

Nommé Compagnon de l'ordre de St Michel et St Georges en 2002.

Nommé chevalier pour sa contribution au droit international public en 2009.

Titulaire d'une licence ès lettres (droit), mention très bien (1976); d'une maîtrise de lettres (1981); d'une licence en droit et d'une maîtrise en droit (droit international public), mention « très bien » (1977), obtenues au Magdalene College (Université de Cambridge). Bourse d'études Arnold McNair, 1976. Bourse d'études Whewell, 1977.

Chercheur au Magdalene College, Cambridge, 1978-1996; membre honoraire depuis 2009.

Maître de conférences à la faculté de droit de Cambridge, 1981-1996.

Professeur à la London School of Economics, 1996-2009 (chef de département de 2004 à 2006).

Inscrit au barreau de Middle Temple (1978), doyen depuis 2003.

Nommé Queen's Counsel en 1999.

Membre actif du barreau de Londres (1984-2009).

Membre du Groupe d'arbitrage sur le droit de la mer et du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI).

Membre de la Cour permanente d'arbitrage, groupe national du Royaume-Uni.

Participation à la Cour internationale de Justice en tant que juge

Questions concernant l'obligation de poursuivre ou d'extrader (Belgique c. Sénégal), mesures conservatoires, ordonnance du 26 mai 2009, C.I.J. Recueil 2009*,* p. 139.

Différend relatif à des droits de navigation et des droits connexes (Costa Rica c. Nicaragua), arrêt du 13 juillet 2009, C.I.J. Recueil 2009*,* p. 213.

Usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay (Argentine c. Uruguay), arrêt du 20 avril 2010, C.I.J. Recueil 2010*,* p. 14 [opinion individuelle, p. 221]

Immunités juridictionnelles de l'Etat (Allemagne c. Italie), demande reconventionnelle, ordonnance du 6 juillet 2010, C.I.J. Recueil 2010, p. 310 [déclaration commune avec le juge Keith, p. 323].

Conformité au droit international de la déclaration unilatérale d'indépendance relative au Kosovo, avis consultatif du 22 juillet 2010, C.I.J. Recueil 2010, p. 403.

Ahmadou Sadio Diallo (République de Guinée c. République démocratique du Congo), fond, arrêt du 30 novembre 2010, C.I.J. Recueil 2010, p. 639 [déclaration commune avec le juge Keith, p. 712]

Certaines activités menées par le Nicaragua dans la région frontalière (Costa Rica c. Nicaragua), mesures conservatoires, ordonnance du 8 mars 2011, C.I.J. Recueil 2011, p. 6 [déclaration, p. 46].

Application de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Géorgie c. Fédération de Russie), exceptions

préliminaires, arrêt du 1er avril 2011, C.I.J. Recueil 2011, p. 70 [opinion individuelle, p. 323].

Immunités juridictionnelles de l'État (Allemagne c. Italie), requête de la République hellénique à fin d'intervention, ordonnance du 4 juillet 2011, C.I.J. Recueil 2011, p. 494.

Demande en interprétation de l'arrêt du 15 juin 1962 en l'affaire du Temple de Préah Vihéar (Cambodge c. Thaïlande), mesures conservatoires, ordonnance du 18 juillet 2011, C.I.J. Recueil 2011, p. 537.

Application de l'accord intérimaire du 13 septembre 1995 (ex-République yougoslave de Macédoine c. Grèce), arrêt du 5 décembre 2011, C.I.J. Recueil 2011, p. 644.

Jugement no 2867 du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail sur requête contre le Fonds international de développement agricole, avis consultatif du 1er février 2012, C.I.J. Recueil 2012, p. 10 [déclaration, p. 94].

Immunités juridictionnelles de l'État (Allemagne c. Italie; Grèce (intervenant)), arrêt du 3 février 2012, C.I.J. Recueil 2012, p. 99.

Ahmadou Sadio Diallo (République de Guinée c. République démocratique du Congo), indemnisation, arrêt du 19 juin 2012, C.I.J. Recueil 2012, p. *324* [déclaration, p. 390].

Questions concernant l'obligation de poursuivre ou d'extrader (Belgique c. Sénégal), arrêt du 20 juillet 2012, C.I.J. Recueil 2012, p. 422.

Différend territorial et maritime (Nicaragua c. Colombie), arrêt du 19 novembre 2012, C.I.J. Recueil 2012, p. 624.

Différend frontalier (Burkina Faso c. Niger), arrêt du 16 avril 2013, C.I.J. Recueil 2013, p. 44.

Certaines activités menées par le Nicaragua dans la région frontalière (Costa Rica c. Nicaragua), demandes reconventionnelles, ordonnance du 18 avril 2013, C.I.J. Recueil 2013, p. 200.

Certaines activités menées par le Nicaragua dans la région frontalière (Costa Rica c. Nicaragua), ordonnance du 16 juillet 2013, mesures conservatoires, C.I.J. Recueil 2013, p. 230.

Demande en interprétation de l'arrêt du 15 juin 1962 en l'affaire du Temple de Préah Vihéar (Cambodge c. Thaïlande), arrêt du 11 novembre 2013, C.I.J. Recueil 2013, p. 281.

Certaines activités menées par le Nicaragua dans la région frontalière (Costa Rica c. Nicaragua), mesures conservatoires, ordonnance du 22 novembre 2013, C.I.J. Recueil 2013, p. 354.

Construction d'une route au Costa Rica le long du fleuve San Juan (Nicaragua c. Costa Rica), mesures conservatoires, ordonnance du 13 décembre 2013, C.I.J. Recueil 2013, p. 398.

Questions concernant la saisie et la détention de certains documents et données (Timor-Leste c. Australie), mesures conservatoires, ordonnance du 3 mars 2014, C.I.J. Recueil 2014, p. 147 [opinion dissidente, p. 194]

Chasse à la baleine dans l'Antarctique (Australie c. Japon; Nouvelle-Zélande (intervenant)), arrêt du 31 mars 2014, C.I.J. Recueil 2014, p. 226 [opinion individuelle, p. 405].

Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Croatie c. Serbie), arrêt du 3 février 2015, C.I.J. Recueil 2015, p. 3.

Obligation de négocier un accès à l'océan Pacifique (Bolivie c. Chili), exception préliminaire, arrêt du 24 septembre 2015.

Certaines activités menées par le Nicaragua dans la région frontalière (Costa Rica c. Nicaragua) et *Construction d'une route au Costa Rica le long du fleuve San Juan (Nicaragua c. Costa Rica)*, arrêt du 16 décembre 2015 [déclaration commune avec les juges Tomka, Sebutinde et Dugard].

Question de la délimitation du plateau continental entre le Nicaragua et la Colombie au-delà de 200 milles marins de la côte nicaraguayenne (Nicaragua c. Colombie), exceptions préliminaires, arrêt du 17 mars 2016.

Violations alléguées de droits souverains et d'espaces maritimes dans la mer des Caraïbes (Nicaragua c. Colombie), exceptions préliminaires, arrêt du 17 mars 2016.

Obligations relatives à des négociations concernant la cessation de la course aux armes nucléaires et le désarmement nucléaire (Iles Marshall c. Inde), arrêt du 5 octobre 2016.

Obligations relatives à des négociations concernant la cessation de la course aux armes nucléaires et le désarmement nucléaire (Iles Marshall c. Pakistan), arrêt du 5 octobre 2016.

Obligations relatives à des négociations concernant la cessation de la course aux armes nucléaires et le désarmement nucléaire (Iles Marshall c. Royaume-Uni), objections préliminaires, arrêt du 5 octobre 2016.

Immunités et procédures pénales (Guinée équatoriale c. France), mesures conservatoires, ordonnance du 7 décembre 2016.

Délimitation maritime dans l'océan Indien (Somalie c. Kenya), exceptions préliminaires, arrêt du 2 février 2017.

Application de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Ukraine c. Fédération de Russie), demande en indication de mesures conservatoires (encore à l'examen au 20 mars 2017).

Membre de la Commission administrative et budgétaire depuis 2009.

Membre du Comité du Règlement de 2009 à 2012.

Président du Comité informatique depuis 2015.

Arbitrages

Vaste expérience dans l'arbitrage d'affaires de droit international public, notamment les affaires suivantes :

Corn Products International Inc. c. États-Unis du Mexique, *International Law Reports*, Vol. 146, 2008, p. 581 [Président];

European Media Ventures SA c. République tchèque (2009), sentence du 8 juillet 2009, disponible sur www.italaw.com;

Azpetrol c. Azerbaïdjan (2009), affaire CIRDI n° ARB 06/15;

European American Investment Bank AG c. République slovaque (2012-2014), sentences du 22 octobre 2012 et du 7 juin 2014 relatives à la compétence et sentence du 20 août 2014 relative aux coûts, disponibles sur www.italaw.com [Président];

Aire marine protégée des Chagos (Maurice c. Royaume-Uni), sentence du 18 mars 2015, *International Law Reports*, Vol. 162, p. 1 et 59.

Principales comparutions en tant que conseil (1992-2009)

Devant la Cour internationale de Justice

Conseil du Royaume-Uni dans l'affaire *Questions d'interprétation et d'application de la convention de Montréal de 1971 résultant de l'incident aérien de Lockerbie (Libye c. Royaume-Uni)*, mesures conservatoires, ordonnance du 14 avril 1992, C.I.J. Recueil 1992, p. 3; arrêt du 27 février 1998, p. 9.

Conseil du Royaume-Uni dans l'affaire *Licéité de l'utilisation des armes nucléaires par un État dans un conflit armé (requête de l'Organisation mondiale de la Santé)*, avis consultatif du 8 juillet 1996, C.I.J. Recueil 1996, p. 66.

Conseil du Royaume-Uni dans l'affaire *Licéité de l'utilisation des armes nucléaires par un État dans un conflit armé (requête de l'Assemblée générale des Nations Unies)*, avis consultatif du 8 juillet 1996, C.I.J. Recueil 1996, p. 226.

Conseil du Royaume-Uni dans l'affaire *Licéité de l'emploi de la force (Yougoslavie c. Royaume-Uni)*, mesures conservatoires, ordonnance du 2 juin 1999, C.I.J. Recueil 1999, p. 826; arrêt du 15 décembre 2004, C.I.J. Recueil 2004, p. 1307.

Conseil du Rwanda dans l'affaire *Activités armées sur le territoire du Congo (République démocratique du Congo c. Rwanda)*, mesures conservatoires, ordonnance du 10 juillet 2002, C.I.J. Recueil 2002, p. 219, et arrêt du 3 février 2006, C.I.J. Recueil 2006, p. 6.

Conseil du Honduras dans l'affaire *Différend territorial et maritime entre le Nicaragua et le Honduras dans la mer des Caraïbes (Nicaragua c. Honduras)*, arrêt du 8 octobre 2007, C.I.J. Recueil 2007, p. 659.

Devant d'autres cours et tribunaux internationaux

Conseil du Royaume-Uni dans l'affaire *Banković c. Belgique et autres* (grande chambre de la Cour européenne des droits de l'homme), *International Law Reports*, Vol. 123, 2001, p. 94.

Conseil de M. Kingsley dans l'affaire *Kingsley c. Royaume-Uni* (affaire n° 35605/97 de la grande chambre de la Cour européenne des droits de l'homme, 2002).

Conseil de M. Azinas dans l'affaire *Azinas c. Chypre* (affaire n° 56679/00 de la grande chambre de la Cour européenne des droits de l'homme, 2004).

Conseil d'Intertanko dans l'affaire *The Queen, à la demande de l'Association internationale des propriétaires indépendants de navires citernes (Intertanko) et autres contre le Secrétaire d'État aux transports* (grande chambre de la Cour de justice des Communautés européennes), *International Law Reports*, Vol. 142, 2008, p. 89.

Conseil du Royaume-Uni dans l'affaire *Kadi c. Conseil de l'Union européenne* (grande chambre de la Cour de justice des Communautés européennes), *International Law Reports*, 2008, Vol. 149, p. 341.

Conseil de la Trinité-et-Tobago dans l'affaire *Barbade c. Trinité-et-Tobago (Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe VII), International Law Reports*, Vol. 139, 2006, p. 449.

Conseil du Suriname dans l'affaire *Guyana c. Suriname (Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe VII), International Law Reports*, Vol. 139, 2007, p. 566.

Conseil des Philippines dans l'affaire *Société Générale de Surveillance SA c. la République des Philippines* (CIRDI), *International Law Reports*, Vol. 129, 2004, p. 444.

Conseil du Pakistan dans l'affaire *Impregilo SpA c. la République islamique du Pakistan* (affaire CIRDI n° ARB/03/3); décision du 22 avril 2005.

Conseil du Pakistan dans l'affaire *Bayindir Insaat Turizm Ticaret Ve Sanayi AS c. la République islamique du Pakistan* (affaire CIRDI n° ARB/03/29); décision du 14 novembre 2005 et sentence du 27 août 2009 (audience terminée en 2008).

Témoin expert dans l'affaire *Loewen Group c. États-Unis d'Amérique (Accord de libre-échange nord-américain, chapitre 11)*, *International Law Reports*, Vol. 128, 2001, p. 334.

Autres arbitrages et comparutions devant la Commission d'indemnisation des Nations Unies et le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Devant des tribunaux nationaux

Conseil de l'Espagne dans l'affaire *R. v. Bow Street Magistrate,* Ex Parte *Pinochet* (n° 1) [2000], 1 AC 147; *International Law Reports*, Vol. 119, p. 50 (Angleterre, Chambre des lords).

Conseil de l'Espagne dans l'affaire *R. v. Bow Street Magistrate,* Ex Parte *Pinochet* (n° 3) [2000], 1 AC 147; *International Law Reports*, Vol. 119, p. 135 (Angleterre, Chambre des lords).

Conseil de M. Lampen-Wolf dans l'affaire *Holland v. Lampen-Wolf* [2000], 1 WLR 1573; *International Law Reports*, Vol. 119, p. 367 (Angleterre, Chambre des lords).

Conseil de Kuwait Airways Corporation dans l'affaire *Kuwait Airways Corporation v. Iraqi Airways Co.* [2002] 2 AC 883; *International Law Reports*, Vol. 125, p. 602 (Angleterre, Chambre des lords).

Conseil du Secrétaire d'État dans l'affaire *R (European Roma Rights Centre) v. Immigration Officer* (2005), 2 AC 1; *International Law Reports*, Vol. 131, p. 652 (Angleterre, Chambre des lords).

Conseil du Secrétaire d'État en tant qu'intervenant dans l'affaire *Jones v. Saudi Arabia* [2007], 1 AC 270; *International Law Reports*, Vol. 129, p. 713 (Angleterre, Chambre des lords).

Conseil du Secrétaire d'État dans l'affaire *R (Al-Skeini) v. Secretary of State* [2008], 1 AC 153; *International Law Reports*, Vol. 133, p. 693 (Angleterre, Chambre des lords).

Conseil du Secrétaire d'État dans l'affaire *R (Al-Jedda) v. Secretary of State* [2008] 1 AC 332; *International Law Reports*, Vol. 137, p. 287 (Angleterre, Chambre des lords).

Conseil d'Occidental Exploration and Production Co. dans l'affaire *Republic of Ecuador v. Occidental Exploration and Production Co.*, *International Law Reports*, Vol. 138, p. 92 (Angleterre, cour d'appel).

Conseil dans d'autres affaires auprès des tribunaux anglais. Conseil dans des affaires aux Bermudes et à Gibraltar et témoin-expert dans des affaires au Canada et aux États-Unis d'Amérique.

Publications

International Law Reports, Vol. 51-168 (codirecteur des Vol. 82-167 avec Sir Elihu Lauterpacht), Vol. 169-172 sous presse.

Essays on War in International Law, 2006.

Command and the Laws of Armed Conflict, 1993.

The Kuwait Conflict (codirecteur de publication), 1991).

« State Contracts in International Law », *British Year Book of International Law*, Vol. 58, 1982, p. 27-81.

« The Relationship of *Ius ad Bellum* and *Ius in Bello », Review of International Studies*, Vol. 9, 1983, p. 221-234.

« The Concept of War in Modern International Law », *International and Comparative Law Quarterly*, Vol. 36, 1987, p. 283-306.

« Self-Defence and the Conduct of International Armed Conflict » *in* Y. Dinstein (dir. publ.) *International Law at a Time of Perplexity,* Kluwer Academic Publishers, 1989, p. 273-288.

« Twilight of the Law of Belligerent Reprisals », *Netherlands Year Book of International Law*, Vol. 20, 1989, p. 35-69.

« Terrorism and Protocol I », *Israel Year Book of Human Rights*, Vol. 19, 1989, p. 187-208.

« The Administration of Occupied Territory in International Law » *in* E. Playfair (dir. publ.), *International Law and the Administration of Occupied Territories*, Oxford University Press, 1992, p. 241-266.

« The Customary Law Status of the 1977 Additional Protocols » *in* A. Delissen et G. Tanja (dir. publ.), *Humanitarian Law of Armed Conflicts*, Martinus Nihjoff, Dordrecht, 1991, p. 93-114.

« New World Order or Old? The Invasion of Kuwait and the Rule of Law », *Modern Law Review*, Vol. 55, 1992, p. 153-178.

Chapitres 1 et 2 *in* D. Fleck (dir. publ.), *Handbuch des humanitären Völkerrechts in bewaffnetenKonflikten*, 1994, p. 1-55, publié en anglais sous le titre *The Handbook of Humanitarian Law in Armed Conflicts*,Oxford, 1995; 2e éd., 2008.

« Considerations of International Law » (avec Hugh Mercer), *in* B. Eichengreen et R. Portes (dir. publ.), *Crisis? What Crisis? Orderly Workouts for Sovereign Debtors*, 1995, p. 103-117

« The United Nations as Guarantor of International Peace and Security 1945-95 : A United Kingdom View », *in* C. Tomuschat (dir. publ.), *The United Nations at Age Fifty : A Legal Perspective*, 1996, p. 59-76.

« The International Court and the Use of Force » *in* A.V. Lowe et M. Fitzmaurice (dir. publ.), *Fifty Years of the International Court of Justice*, 1996, p. 373-388.

« International Humanitarian Law and the Tadic Case », *European Journal of International Law*, Vol. 7, 1996, p. 265-283.

« Protection of Peacekeepers : The Legal Regime », *Duke Journal of International Law*, Vol. 7, 1996, p. 185-207.

« The Advisory Opinion on Nuclear Weapons and the Contribution of the International Court to International Humanitarian Law », *International Review of the Red Cross*, Vol. 37, 1997, p. 65-75.

« A Critique of the Protocols » (sur les protocoles additionnels de 1977 aux conventions de Genève) *in* Durham et McCormack (dir. publ.), *The Changing Face of Conflict and the Efficacy of International Law*, Kluwer, 1999, p. 3-22.

« The Development of International Humanitarian Law by the International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia », *Year Book of United Nations Law*, Vol. 2, 1998, p. 97-140.

« International Humanitarian Law and United Nations Military Operations », *Year Book of International Humanitarian Law*, Vol. 1, 1998, p. 3-34.

« The Law of Weaponry at the Start of the New Millenium », *in* L.C. Green et M. Schmitt (dir. publ.), *Into the Millenium : The Law of Armed Conflict*, 1999, p. 185-232.

« Rights at the Frontier : Protecting the Individual in Time of War », *in* Rider (dir. publ.), *Law at the Centre*, 1999; *The 50th Anniversary Lectures of the Institute for Advanced Legal Studies*, Kluwer Law International, 1999, p. 277-293.

« Report on International Humanitarian Law published under commission from the Netherlands Government as part of the Centenary of the First Hague Peace Conference », *in* F. Kalshoven (dir. publ.), *The Centennial of the First International Peace Conference*, Kluwer, 2000, p. 161-259.

« War, Terrorism and International Law », *Current Legal Problems*, Oxford, 2003, p. 505-530.

« The Law of Armed Conflict », *in M.* Evans (dir. publ.), *International Law*, Oxford, 2003 et 2007.

« Command Responsibility and the Hadzihasanovic decision », *Journal of International Criminal Justice*, Vol. 2, 2004, p. 598-605.

« State Responsibility for the Decisions of National Courts » *in* Fitzmaurice et Sarooshi (dir. publ.), *Issues of State Responsibility before International Judicial Institutions*, 2004, p. 55-74.

Chapitre consacré au Royaume-Uni *in* Gowland-Debbas (dir. publ.), *National Implementation of United Nations Sanctions*, 2004, p. 581-604.

« The Legality of the Use of Force » *in* Bothe, O'Connell et Ronzitti (dir. publ.), *Redefining Sovereignty*, 2005, p. 387-416.

« The Caroline », *in* Wolfrum (dir. publ.), *Max Planck Encyclopaedia of International Law*, Vol. I, 2012, p. 1141-1143.

« Self-Defence », *in* Wolfrum (dir. publ.), *Max Planck Encyclopaedia of International Law*, Vol. IX, p. 103-112.

« Human Rights and Humanitarian Law – Conflict or Convergence », *Case Western Reserve Journal of International Law*, Vol. 43, 2010, p. 491-512.

« The Role of the International Court of Justice in the Global Community », *UC Davis Journal of International Law*, Vol. 17, 2011, p. 233-252.

« Some Challenges of International Litigation », *Cambridge Journal of International and Comparative Law*, Vol. 1, 2012, p. 7-22.

« Judicial Integrity and the Advisory Jurisdiction of the International Court of Justice » *in* G. Gaja et J. Grote Stoutenberg (dir. publ.), *Enhancing the Rule of Law through the International Court of Justice*, 2014, p. 63-74.

« Unity and Diversity in International Law » *in* Andenas et Bjorge (dir. publ.), *Farewell to Fragmentation*, Cambridge University Press, 2015, p. 37-55.

« The International Court of Justice and International Humanitarian Law » *in* O. Elias et C. Jalloh (dir. publ.), *Essays in Honour of Abdul Koroma*, Brill, 2015, p. 263-288.

« Reflections on « Most Favoured Nation Clauses » in Bilateral Investment Treaties », *in* D. Caron (dir. publ.), *Practising Virtue*, 2015, essais en l'honneur de Charles Brower, Oxford University Press, 2015.

« International Humanitarian Law in Context », *in* Cheng Chia-Jui (dir. publ.), *A New International Legal Order*, p. 312-329.

« The Development of International Law by National Courts » *in* Maluwa, Tladi et du Plessis (dir. publ.), *The Pursuit of a Brave New World in International Law*, *Essays in honour of John Dugard*, 2017, p. 193-211 et p. 556-564.

« Applying International Law : Norms, Equity, Proportionality and Reasonableness » à paraître *in Receuil de cours*, Académie de droit international de La Haye.

Conférences en l'honneur de Lauterpacht : « Aspects of State Immunity », janvier 2015, à paraître, Cambridge University Press.

Contribution *à San Remo Manual on International Law Applicable to Armed Conflicts at Sea*, 1995.

Consultant, *The Manual of the Law of Armed Conflict*, Royaume-Uni, 2004

À cela s'ajoute une cinquantaine de recensions et d'articles plus courts.

Sociétés savantes et comités de rédaction dont il est membre

Vice-président du British Institute of International and Comparative Law.

Institut de droit international.

American Society of International Law.

Société asiatique de droit international.

Société européenne de droit international.

Association de droit international.

Codirecteur de publication de *International Humanitarian Law Series* avec Martinus Nijhoff.

Membre du comité de rédaction de *British Year Book of International Law*.

Membre du comité de rédaction de *Cambridge Studies in International and Comparative Law*.

Nawaf Salam (Liban)

[Original : arabe, anglais et français]

Statut personnel :

Nationalité libanaise

Né à Beyrouth le 15 décembre 1953

Marié à Sahar Baassiri

Formation universitaire :

Doctorat d'Etat, Institut d'Etudes Politiques (Sciences Po.), Paris (1992)

LL.M. (Master of Laws) Harvard Law School, Cambridge, MA (1991)

Licence en Droit, Université Libanaise, Beyrouth (1984)

Doctorat en Histoire, Université de la Sorbonne, Paris (1979)

Diplôme d'Etudes Approfondies, Institut d'Etudes Politiques (Sciences Po.), Paris (1979)

Diplôme, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris (1974)

Experience professionnelle :

Diplomatie :

Ambassadeur et Représentant Permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York depuis juillet 2007.

Représente le Liban au Conseil de Sécurité en 2010 et 2011 pour son mandat de deux ans comme membre élu non-permanent et assume la Présidence de ce Conseil pour les mois de mai 2010 et de septembre 2011.

Vice-Président de la 67ème session de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (sept. 2012-sept. 2013) et Président par intérim de l'Assemblée en juillet 2013.

Représente le Liban au Conseil Economique et Social de l'Organisation des Nations Unies pour son mandat commencé au 1er janvier 2016.

Chef de la délégation libanaise au sommet sur le Changement Climatique (Paris 2015); Chef de la délégation libanaise à la Conférence Internationale sur le Financement pour le Développement (Addis-Abeba 2015); Chef de la délégation libanaise à la réunion de haut-niveau sur la Coopération Triangulaire et Sud-Sud (Dhaka 2015); Membre de la délégation libanaise au sommet des pays Arabes et d'Amérique du Sud (Lima 2012); Membre de la délégation libanaise au sommet Rio+20 sur le Développement Durable (Rio de Janeiro 2012); Membre de la mission du Conseil de Sécurité des Nations Unies en Ethiopie, au Soudan et au Kenya (2011); Membre de la mission du Conseil de Sécurité des Nations Unies en Uganda et au Soudan (2010); Membre de la mission du Conseil de Sécurité des Nations Unies en Afghanistan (2010); Chef de la délégation libanaise à la réunion ministérielle du Mouvement des pays Non-Alignés (La Havane 2009); Membre de la délégation libanaise au sommet sur le Changement Climatique (Copenhague 2009); Membre de la délégation libanaise au sommet de l'Organisation des pays de la Conférence Islamique (Dakar 2008).

Avocature :

Avocat à la Cour, membre du Barreau de Beyrouth : conseil et contentieux, représente une clientèle diverse, publique et privée, locale et internationale, à Beyrouth, Liban (1984-1989 & 1992-2007) et à Boston, Etats-Unis (1989-1992).

Spécialité : contentieux et transactions internationales; droit international public et privé.

Academique :

Université Américaine de Beyrouth, Chef du Département d'Etudes Politiques et d'Administration Publique (2005-2007), Professeur Associé (2003-2007), Maître de Conférences (1992-2003, 1985-1989).

Harvard Law School, Chercheur invité (1989-1990).

Université de la Sorbonne, Paris, Centre d'Histoire de l'Islam Contemporain, Chercheur associé (1984-1985).

Harvard University, Center for International Affairs, Chercheur invité (1981-1982).

Université de la Sorbonne, Paris, Chargé de cours (1979-1981).

Cours et séminaires relatifs au droit international : Introduction au Droit International, Thèmes Choisis en Droit International et Relations Internationales, Introduction aux Relations Internationales, séminaire en Droit International et Diplomatie, séminaire d'études supérieures en Droit International, séminaire d'études supérieures en Théorie et Pratique de la Diplomatie, séminaire d'études supérieures en Droit International de l'Environnement, tutorat d'études supérieures en Droit International.

Autres activités :

Membre et Rapporteur de la Commission Nationale pour la Loi Electorale chargée de préparer une nouvelle loi électorale pour le Liban (2005-2006).

Membre du Bureau Exécutif du Conseil Economique et Social du Liban (1999-2002).

Membre de la Commission Nationale Libanaise de l'UNESCO (2000-2004).

Publications :

Auteur de nombreux ouvrages, articles et essais traitant de divers aspects du droit international, constitutionnel, électoral, et musulman, ainsi que des organisations et relations internationales, notamment :

Direction et contribution [Introduction] : *Le Liban au Conseil de Sécurité 2010-2011*, (en Arabe), Dar Al Saqi, Beyrouth, 2012.

« Taif's Dysfunctions and the Need for Constitutional Reform » in Youssef Choueiri, *Breaking the Cycle,* Stacey International, London, 2007.

Direction et contribution [Chapitre : « La Crise de la Ligue Arabe »] : *Le Moyen-Orient à l'Epreuve de l'Irak*, Actes-Sud/Sindbad, Paris, 2005.

Direction et contribution [Chapitre : « Reforming the Electoral System : a Comparative Perspective »] : *Options for Lebanon*, I.B.Tauris, London and New York, 2004 (version Arabe, Dar Annahar).

Co-auteur avec Karim Makdisi, « Quel rôle possible pour les Nations Unies en Iraq? Réflexions préliminaires à la lumière des opérations de maintien de la paix des

Nations Unies au Cambodge, au Kosovo, à Timor Est, et en Afghanistan » in *L'Iraq et la région après la guerre : Questions autour de la Reconstruction Economique et Sociale* (en Arabe), UN/ESCWA, Beirut, 2004, pp. 275-301.

L'accord de Taif, un réexamen critique, Dar Annahar, Beyrouth, 2003

Civil Society in the Arab World, Islamic Legal Studies Program, Harvard Law School, Occasional Publications, Cambridge, 2002.

« L'indépendence de la magistrature entre texte et pratique » (en Arabe) in *Ab'ad* 5, June 1996, pp. 90-94.

Co-auteur avec Philip D. O'Neill, Jr. « Is the exceptio non adimpleti contractus part of lex mercatoria? » in Emmanuel Gaillard (ed.), *Transnational Rules in International Commercial Arbitration*, International Chamber of Commerce/International Law Association, Paris, 1993, pp. 147-159.

« The Emergence of Citizenship in Islamdom » in *Arab Law Quarterly*, Vol. 12, part 2, 1997, ...

pp. 125-147 (repris in John W. Jandora, *States Without Citizens*, Praeger Security International, Westport and London, 2008. pp. 67-91; version française in *La Condition Libanaise. Communautés, Citoyen, Etat; suivi de : La citoyenneté en pays d'Islam*).

« Between repatriation and resettlement : Palestinian refugees in Lebanon » in *Journal of Palestine Studies*, Vol. XXIV/1, n° 93, 1994, pp. 18-27 (version française in *Revue d'Etudes Palestiniennes* [53] 1, automne 1994; version arabe in *Majallat al-Dirasat al-Falastiniyya*, n° 19, été 1994; version allemande in Palästinenser im Libanon, Palästinensische Flüchtlinge und der Friedensprozeß, avril 2002).

Autres contributions :

Co-auteur du projet de loi présenté par la « Commission Nationale pour la Loi Electorale » au gouvernement libanais en juin 2006; auteur principal du *Rapport* de ladite Commission et éditeur de ses dix-neuf volumes d'annexes.

Communications et conferences publiques :

Columbia University, School of International and Public Affairs, New York (2012, 2013, 2014 & 2015)/International Peace Institute, New York (2015)/Yale University Law School (2014)/New York University (2013)/Council on Foreign Relations, New York (1994 & 2012)/Université de Rabat, Maroc (2012)/Harvard University, Kennedy School of Government (1982 & 2010)/Université Saint Joseph, Liban (2003 & 2006)/Université de Balamand, Liban (1993, 1996 & 2006)/Université Americaine de Beyrouth, Liban (1995, 2001 & 2005)/Centre Culturel, Abou Dhabi, Emirats Arabes Unis (2004)/Université de Freiburg, Allemagne (1989 & 2003)/Université du Caire, Egypte (2003)/Université de Mainz, Allemagne (2002)/Université de la Sagesse, Liban (2002)/Harvard University Law School Worldwide Alumni Congress, Paris (2001)/Université d'Oxford, (1994, 1997 & 1999)/Fondation Shuman, Jordanie (1997 & 1999)/Massachusetts Institute of Technology (1991 & 1996)/Boston University (1996)/Institut d'Etudes Politiques de Paris, Centre d'Etudes des Relations Internationales, Paris (1995)/Université de la Sorbonne, Paris (1980, 1981, 1985 & 1992)/Yale University (1991)/Harvard University, Center for Middle Eastern Affairs (1991)/U.S. Institute for Peace, Washington, D.C. (1990)/Harvard University Law School (1990)/Tufts University, Fletcher School of Law and Diplomacy (1989)/Université de Londres (1988)/The American Enterprise Institute, Washington, D.C. (1984)/Harvard University, Center for International Affairs (1982 & 1986).

Langues :

Arabe, Français, Anglais.

Décorations :

Officier de l'Ordre de la Légion d'honneur en France.

Abdulqawi Ahmed Yusuf (Somalie)

[Original : anglais et français]

Vice-Président, Cour internationale de Justice depuis février 2015

Juge, Cour internationale de Justice depuis février 2009

Juge *ad hoc*, Cour internationale de Justice, dans l'affaire relative à *Certaines questions concernant l'entraide judiciaire en matière pénale (Djibouti c. France)* (2007-2008)

Membre de l'Institut de droit international

Membre du panel des arbitres du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI)

Fondateur, Institut africain de droit international (IADI), Arusha, Tanzanie

Fondateur et rédacteur en chef, Annuaire africain de droit international (vols. 1-21, publiés de 1993 à 2016)

Auteur et/ou éditeur de nombreux ouvrages et articles traitant de divers aspects du droit international

Études

- Docteur *ès* sciences politiques (droit international), Institut de hautes études internationales, Université de Genève (1980)
- *Laurea di Dottore in Giurisprudenza* (Dr. *Juris*), faculté de droit, Université nationale de Somalie (1973)
- Certificat, Centre d'études et de recherche en droit international, Académie de droit international de La Haye (Pays-Bas) (1974)
- Etudes supérieures en droit international et en relations internationales, Université de Florence (Italie) (1976-1977)

Titres honorifiques

- Doctorat (Honoris Causa), University College Londres, Grande-Bretagne
- Doctorat *(Honoris Causa)*, KIIT Université, Inde

Langues

- Anglais (courant), français (courant), italien (courant), arabe (bonnes connaissances) et somali (langue maternelle)

Affiliations professionnelles

- Fondateur et rédacteur en chef de l'Annuaire africain de droit international (vols. 1-21, publiés de 1993 à 2016)
- Membre de l'Institut de droit international, Genève (1999, 2003-)
- Membre du comité directeur, ICCA (Conseil international sur l'arbitrage commercial)
- Membre du conseil de la Société française pour le droit international (SFDI)
- Membre du comité de rédaction de l'Annuaire français de droit international (AFDI)

- Fondateur de l'Institut africain de droit international, Arusha, Tanzanie
- « Fellow, The World Academy of Art and Science »
- Membre du comité consultatif international, « Eco Forum Global », Chine
- Membre, « Advisory Council of The Hague Institute for Global Justice »
- Membre, « Advisory Board of the Hague Peace and Justice Project »
- Membre fondateur et membre du comité consultatif de l'Association africaine de droit international
- Membre du comité consultatif du Fonds d'assistance financière de la Cour permanente d'arbitrage (CPA)
- Membre du comité consultatif du Centre régional d'arbitrage commercial international du Caire (CRCICA)
- Membre du conseil consultatif de rédaction, « Asian Yearbook of International Law »
- Président du comité exécutif de la Fondation africaine pour le droit international
- Avocat, Cour suprême de la Somalie, depuis 1974

Expériences professionnelles antérieures

- Juge *ad hoc*, Cour internationale de Justice, dans l'affaire relative à *Certaines questions concernant l'entraide judiciaire en matière pénale (Djibouti c. France)* (2007-2008)
- Président de tribunaux arbitraux CPA et CIRDI et Président/membre de comités *ad hoc* du CIRDI

UNESCO

- Conseiller juridique et directeur de l'Office des normes internationales et des affaires juridiques (mars 2001-janvier 2009)

ONUDI

- Sous-directeur général et conseiller spécial pour l'Afrique (mars 1998-février 2001)

ONUDI

- Conseiller juridique et directeur des services juridiques (août 1994-mars 1998)

CNUCED

- Représentant et chef du bureau de New York (juillet 1992-juillet 1994); Attaché de liaison (hors classe), programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés (juillet 1992-juillet 1994)

CNUCED

- Chef de la section des politiques juridiques, programme sur le commerce et la technologie, Genève (juillet 1988-juin 1992)

Expériences dans l'enseignement du droit

- Maître-assistant, faculté de droit, Université de Genève (1981-1983)

- Chargé de cours en droit international, faculté de droit de l'Université nationale de Somalie (1974-1980) et chef du département de droit public (1976-1978)
- Professeur invité en droit international public dans les universités et institutions universitaires suivantes :
  - Université de Sienne (Italie)
  - Institut universitaire d'études du développement, Genève (Suisse)
  - Université de Florence (Italie)
  - Université de Bocconi, Milan (Italie)
  - Institut international du droit du développement, Rome (Italie)
  - Université de Turin (Italie)
  - Programme de formation régionale de l'ONU en droit international public pour les pays africains, Addis-Abeba (Ethiopie), 2011-2017
  - Programme de formation régionale de l'ONU en droit international public pour les pays arabes, le Caire (Egypte), 2015
  - Académie de droit international de La Haye (Pays-Bas), 2012
  - Institut de droit international public et de relations internationales, Thessalonique (Grèce), 2004
  - Programme de bourses ONU/UNITAR dans le domaine du droit international, Académie de droit international de La Haye (Pays-Bas), 1987-1993

Expériences dans les négociations multilatérales (en tant que représentant du Gouvernement)

- Représentant de la Somalie à la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (1975-1981)
- Membre de la délégation somalienne au comité consultatif juridique Afrique-Asie (1975 et 1976)
- Membre de la délégation somalienne au sommet de l'Organisation de l'Unité africaine (1974)

Conseiller lors de négociations multilatérales et auprès d'organes multilatéraux (en tant que fonctionnaire international)

- Conseiller juridique au conseil d'administration et à la conférence générale de l'UNESCO (2001-2009)
- Conseiller juridique auprès de la commission intergouvernementale océanographique de l'UNESCO et auprès du comité du patrimoine mondial de la convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel mondial (2001-2009)
- Conseiller juridique lors des négociations de l'UNESCO consacrées aux conventions suivantes : convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, convention internationale contre le dopage dans le sport et convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2001-2006)

- Conseiller juridique au conseil du développement industriel et à la conférence générale de l'ONUDI (1994-1998)
- Conseiller juridique au centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, Trieste (Italie) (1994-1997)
- Expert-conseiller auprès des Nations Unies lors des négociations sur la convention sur la diversité biologique (1990-1991)
- Expert-conseiller et représentant de la CNUCED lors des négociations d'Uruguay sur l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) (consacrées aux aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) (1989-1991)
- Expert-conseiller, conférence des Nations Unies chargée d'élaborer un code international de conduite pour le transfert de technologie (CNUCED) (1982-1985)

Publications

Ouvrages

- *Panafricanisme et droit international*, Académie de droit international de La Haye, hors collection, 2017
- *Intellectual Property and International Trade : The Trips Agreement* (ed. with C. Correa), 3ème edition, Kluwer Law International, 2016
- *Pan-Africanism and International Law*, Brill, Nijhoff, 2014
- *L'Union africaine : cadre juridique et institutionnel. Manuel sur l'organisation panafricaine* (ed. with F. Ouguergouz), Paris : Pedone, 2013
- *The African Union : Legal and Institutional Framework. A Manual on the Pan-African Organization* (ed. with F. Ouguergouz), Leiden : Nijhoff, 2012
- *Standard setting in UNESCO/L'action normative à l'UNESCO* (ed.), Vol. I & II, Paris : UNESCO Publishing and Leiden : Nijhoff, 2007
- *Intellectual Property and International Trade : the TRIPS Agreement* (ed. with C. Correa), The Hague : Kluwer Law International, 1ère edition, 1998, 2ème edition, 2007
- *International Technology Transfer : The Origins and Aftermath of the United Nations Negotiations on a Draft Code of Conduct* (ed. with S.J. Patel and P. Roffe), The Hague : Kluwer Law International, 2001
- *Legal Aspects of Trade Preferences for Developing States : A study in the Influence of Development Needs on the Evolution of International Law*, The Hague : Nijhoff Publishers, 1982

Articles

- « *Unconstitutional Change of Government and the Public Law of Africa : Outlawing of Coups d'Etat in the African Continent* » in The Pursuit of a Brave New World in International Law : Essays in Honour of John Dugard, (eds. Tladi, Maluwa and du Plessis), Brill 2016
- « *L'Etat, le Coup d'Etat et l'Union Africaine* »; Actes de la journée d'études en l'honneur de Pierre Michel Eisemann, Paris : Pedone, 2016

- « *The Emergence of an African Public Law and Its Potential Impact on International Law* » in African Yearbook of International Law, Vol. 20, 2013-2014, pp. 141-155
- « *Was There Something Missed in the Decolonization Process in Africa?* » in African Yearbook of International Law, Vol. 20, 2013-2014, pp. 217-22
- « *Precedent & Jurisprudence Constante (AES v. Argentina, ICSID Case N°. ARB/02/17)* » (with G. Yusuf) in 50th Anniversary of ICSID : An Overview of Landmark International Investment Law Cases (ed. M. Kinnear), 2015
- « *The Public Law of Africa and International Law : Broadening the Scope of Application of International Rules* », Essays in International Law in Honour of Judge Abdul G. Koroma (eds. Charles Chernor Jalloh & Olufemi Elias, 2015)
- « *From Reluctance to Acquiescence : The Evolving Attitude of African States towards Judicial and Arbitral Settlement of Disputes* », Leiden Journal of International Law (2015), Vol. 28, pp. 605-621
- « *The* Progressive *Development of Peoples' Rights in the African Charter and in the Case Law of the African Commission on Human and Peoples' Rights* », in F. Lenzerini and A.F. Vrdoljak (eds.), International Law for Common Goods : Normative Perspectives on Human Rights, Culture and Nature, Oxford : Hart, 2014
- « *Is there an African Uti Possidetis Juris?* », Zanzibar Yearbook of Law, 2014
- « *Diversity of Legal Traditions and International Law : Keynote Address* », Cambridge Journal of International and Comparative Law, Vol. 2, Issue 4, 2013
- « *La Corne de l'Afrique, Fragmentation ou Intégration?* », Aquilon : Revue en ligne de l'Association des internationalistes, No. 9, février 2013

  « *Shepherding the Conclusion of Complex International Conventions : the Role of the Chairperson in the Negotiations on Cultural Diversity* », in T. Maluwa (ed.), Law, Politics and Rights : Essays in Memory of Kader Asmal, Leiden : Nijhoff, 2013
- « *Human Rights : a Third World perspective* », EUI Working Papers : Academy of European Law, Distinguished Lectures of the Academy, AEL 2013/1
- « *L'influence des Etats africains sur la formation des règles relatives à la zone économique exclusive* », in M. Kamga, M.M. Mbengue (eds.), « L'Afrique et le droit international : variations sur l'organisation internationale ». Liber Amicorum Raymond Ranjeva/Africa and International Law : Reflections on the International Organization, Paris : Pedone, 2013
- « *The International Court of Justice (ICJ) and the Development of Human Rights Law : From Collective Rights to Individual Rights* », in A. Di Stefano, R. Sapienza (eds.), La tutela dei diritti umani e il diritto internazionale : XVI Convegno, Catania, 23-24 giugno 2011, Naples : Editoriale Scientifica, 2012
- « *The Role That Equal Rights and Self-Determination of Peoples can Play in the Current World Community* », in A. Cassese (ed.), Realizing Utopia : The Future of International Law, Oxford : Oxford University Press, 2012
- « *Walking the Road He Paved : A Tribute to Antonio Cassese* » (ed. G. Acquaviva and G. Pinzauti), Journal of International Criminal Justice, Vol. 10, Issue 5, 2012

- « *The Notion of 'Armed Attack' in the Nicaragua Judgment and its Influence on Subsequent Case Law* », Leiden Journal of International Law, Vol. 25, 2012
- « *The Emergence of Judicial Institutions for Inter-State Dispute Settlement in Africa* », African Yearbook of International Law, Vol. 19, 2011-2012
- « *Article 1 : Definition of Cultural Heritage* », in F. Francioni, F. Lenzerini (eds.), « The 1972 World Heritage Convention : A Commentary », Oxford : Oxford University Press, 2008
- « *La nozione di 'Beni Culturali sotto Protezione Rafforzata' e il ruolo dei Comitati dell'UNESCO per la protezione del patrimonio culturale : dalla Convenzione del 1972 al Secondo Protocollo del 1999* » (with L. Cavicchioli), in P. Benvenuti and R. Sapienza, La Tutela Internazionale dei Beni Culturali nei Conflitti Armati, Milan : Giuffré, 2007
- « *UNESCO Standard setting Activities on Bioethics : Speak Softly and Carry a Big Stick* », in F. Francioni (ed.) Biotechnologies and International Human Rights, Oxford : Hart, 2007
- « *La coordination des actions dans le système des Nations Unies* », in R. Chemain and A. Pellet (eds.), La Charte des Nations Unies, constitution mondiale?, Paris : Pedone, 2006
- « *Cultural Rights as Collective Rights in International Law* », in K. Koufa, Multiculturalism and International Law : 2004 International Law Session, Thessaloniki Institute of Public International Law and International Relations, Athens : Sakkoulas, 2006
- « *The UNESCO Declarations on Bioethics : Emerging Principles and Standards of an International Biolaw* », in N. Boschiero (ed.), Bioetica e Biotecnologie nel Diritto Internazionale e Comunitario, Turin : Giappichelli, 2006
- *« Le Conseiller juridique d'une organisation internationale face à la pratique »*, in Société française pour le droit international, La pratique et le droit international : Colloque de Genève, Paris : Pedone, 2004
- « *The Right of Intervention by the African Union : A New Paradigm in Regional Enforcement Action* », African Yearbook of International Law, Vol. 11, 2003
- « *Government Collapse and State Continuity : The Case of Somalia* », Italian Yearbook of International Law, Vol. XIII, 2003
- « *Developing Countries and the Multilateral Trade Rules : The Continuing Quest for an Equitable Playing Field* », in L. Boisson de Chazournes and V. Gowlland Debbas (eds.), The International Legal System in Quest of Equity and Universality, Liber Amicorum Georges Abi-Saab, The Hague : Nijhoff, 2001
- « *The Role of the Legal Adviser in the Reform and Restructuring of an International Organization – The Case of UNIDO* », Collection of Essays by Legal Advisers of States, Legal Advisers of International Organizations and Practitioners in the Field of International Law, Sales no. E/F/S.99.V.13, New York : United Nations, 1999
- « *The U.N. Convention on Biological Diversity* », in N. Al-Nauimi and R.Meese, International Legal Issues Arising Under the United Nations Decade of International Law : Proceedings of the Qatar International Law Conference (22-03-1994; Doha), The Hague : Nijhoff, 1995

- « *Intellectual Property Protection in the Countries of Africa* », International Journal of Technology Management, Vol. 10, 1995
- « *Reflections on the Fragility of State Institutions in Africa* », African Yearbook of International Law, Vol. 2, 1994
- « *Transfer of Technology* », in M. Bedjaoui (ed.) International law : Achievements and Prospects, Paris : UNESCO, 1991
- « *The Legal Framework for Stable, Remunerative and Equitable Commodity Prices in International Trade* » in D. Dicke and E.U. Petersmann (eds.), Foreign Trade in the Present and a New International Economic Order, Fribourg : University Press Fribourg, 1988
- « *L'élaboration d'un code international de conduite pour le transfert de technologie : bilan et perspectives* », Revue générale de droit international public, Vol. 88, Issue 4, 1984
- « *Differential and More Favourable Treatment of Developing Countries in International Trade : The GATT Enabling Clause* », Journal of World Trade Law, Vol. 14, 1980
- « *Towards a New Legal Framework for Marine Research : Coastal State Consent and International Co-ordination* », Virginia Journal of International Law, Vol. 19, Issue 2, 1979
- « *The Legal Status of Mercenaries in the Law of Armed Conflict* » in A. Cassese (ed.), The New Humanitarian Law of Armed Conflict, Naples : Editoriale Scientifica, 1979